



Fondation pour l'agriculture  
et la ruralité dans le monde  
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE



Aurélie Toillier

Pierre Girard

---

## COMMENT LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS PEUVENT-ELLES ACCOMPAGNER LEURS MEMBRES VERS L'INTENSIFICATION ÉCOLOGIQUE ?

### SE DOTER D'UNE POLITIQUE AGRO-ENVIRONNEMENTALE ET COMMUNIQUER : LE CHOIX DE L'UGCPA/BM AU BURKINA-FASO

---

Février 2016



Edition 2016

Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde

## La collection Champs d'acteurs

La collection Champs d'acteurs est dédiée aux actions de terrain menées par FARM et ses partenaires. Les publications de cette collection visent à formaliser et à diffuser les résultats d'expériences portées par différents acteurs du développement agricole et rural.

Les publications sont disponibles sur : <http://www.fondation-farm.org>

## Remerciements

La présente publication est le résultat d'une collaboration de près de deux ans entre l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM), la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM), le Centre de coopération internationale en agronomie pour le développement (CIRAD) et la société Jade Productions.

Les auteurs, Aurélie Toillier, chercheuse au sein de l'UMR Innovation au CIRAD, et Pierre Girard, chef de projet à la fondation FARM, remercient tout d'abord les agriculteurs et les responsables de l'UGCPA/BM qui ont activement pris part aux enquêtes et accepté de donner de leur temps pour que cette étude voie le jour.

Pour leur participation à la relecture de ce rapport et sa publication, nos remerciements vont à Liora Stührenberg (Inter-Réseaux) et Gilles Mersadier (Afrique Verte), ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe de la fondation FARM.

## Sigles et acronymes

ACDI : Agence canadienne de développement international

ACT : African Conservation Tillage Network

AFDI : Agriculteurs français et développement international

AG : assemblée générale

APAF : Association de promotion des arbres fertilitaires et de l'agroforesterie

CIRAD : Centre international de recherche en agronomie pour le développement

CVD : comité villageois de développement

FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations

ICT4D : Information and Communication Technologies for Development

IE : intensification écologique

OGM : organisme génétiquement modifié

ONG : organisation non gouvernementale

OP : organisation de producteurs

SCA : service de conseil agricole

PAE : politique agro-environnementale

TIC : technologies de l'information et de la communication

UGCPA/BM : Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso)

UNPCB : Union nationale des producteurs de coton du Burkina Faso

UPA DI : Union des producteurs agricoles – Développement international du Québec

## Résumé

Produire plus et produire mieux, tel est le leitmotiv de plus en plus d'organisations de producteurs (OP) d'Afrique de l'Ouest qui s'interrogent sur la durabilité des pratiques agricoles de leurs membres. Que ce soit au Nord ou au Sud, le rôle de l'action collective et des organisations de producteurs comme facilitatrices des processus de changement et d'innovation dans le domaine environnemental reste largement à explorer. Même si les défis sociétaux ne sont pas les mêmes – sécurité alimentaire, emploi et réduction de la pauvreté au Sud, demande sociétale pour limiter les externalités négatives de l'agriculture au Nord –, les enjeux au niveau des producteurs se formulent dans les mêmes termes : quelles sont leurs motivations à changer, quelles références technico-économiques utiliser, quelles innovations sont nécessaires, quelles étapes franchir pour conduire les changements et qui prend en charge le coût de ces changements ?

Par la mutualisation des coûts de transaction liés à la diffusion de références, des coûts associés à l'accès à de nouveaux segments de marché pour valoriser des produits de qualité ou encore par la fourniture de services d'appui-conseil adaptés, les organisations de producteurs peuvent jouer un rôle considérable dans l'accompagnement de ces mutations. Mais les expériences documentées et mises à disposition des OP qui souhaitent s'engager dans de telles actions restent rares.

Dans l'ouest du Burkina Faso, l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM) s'interroge aussi sur la durabilité des pratiques agricoles de ses membres. On y voit trois raisons : le constat de dégradations environnementales qui menacent la production, des incitations de marché (par exemple avec le développement de l'agriculture biologique) ou encore les suggestions de ses partenaires techniques et financiers à anticiper des problèmes de production à moyen ou long terme. Ainsi, en 2011, l'UGCPA/BM s'est dotée d'une politique agro-environnementale (PAE) pour asseoir sa vision des changements de pratiques agricoles à opérer afin d'assurer la durabilité des systèmes de production de ses membres sur le moyen et long terme. Afin de susciter l'adhésion de ses membres à cette vision, l'UGCPA/BM a fait appel à ses partenaires financiers pour l'aider à concevoir une démarche de communication sur sa PAE. C'est ainsi qu'en 2013, la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM) a lancé un projet associant l'OP, la recherche (Cirad<sup>1</sup>) et une agence de communication (Jade productions<sup>2</sup>) pour concevoir cette démarche. La présente publication, fondée sur le travail de suivi-évaluation réalisé par le Cirad, relate cette expérience-pilote qui apporte des éclairages sur les réalités de l'intensification écologique au Burkina Faso, sur les visions portées par les OP et sur une démarche possible d'accompagnement des producteurs par une OP mobilisant des outils de communication.

### L'intensification écologique dans les savanes cotonnières ouest-africaines : quels enjeux ?

Dans les savanes cotonnières ouest-africaines, la culture du cotonnier a joué un rôle majeur dans ce qu'il convient d'appeler une véritable révolution agricole. Les techniques et organisations introduites – culture attelée et motorisation, engrais minéraux, pesticides, variétés à haut rendement, systèmes de crédit et coopératives – ont favorisé une progression de la production agricole dans son ensemble. Progression qui, du fait des disponibilités en terres à l'époque et de l'absence de propriété foncière, s'est faite essentiellement par une hausse de la surface cultivée par actif agricole, plutôt que par une intensification de l'usage de la terre et un accroissement des rendements. Aujourd'hui, face aux moindres possibilités de défrichement ou de mise en jachère, de nombreux systèmes de production sont confrontés au risque d'une érosion progressive de la capacité productive de la terre. La majorité des experts reconnaissent que ces systèmes agricoles « semi-intensifs » reposant sur la culture du coton, des céréales et l'élevage, connaissent un véritable essoufflement sur les plans économique, social et environnemental.

---

<sup>1</sup> <http://www.cirad.fr>

<sup>2</sup> <http://www.jadeproductions.net>

Face à ces constats, certains bailleurs, ONG et chercheurs appellent à « l'intensification écologique » : une approche qui consiste à mobiliser plus systématiquement les processus écologiques de manière à accroître la production agricole. Mais cette ambition ne doit pas omettre que le développement du système socio-technique lié à la culture du coton a créé un phénomène de « verrouillage technologique » : les producteurs se sont habitués au système de crédit et au modèle technique reposant sur la pratique du labour, l'utilisation d'intrants chimiques et de variétés améliorées fournies par les sociétés cotonnières. Dans ce contexte, il apparaît que l'intensification écologique peut consister dans un premier temps à mieux valoriser les ressources naturelles et rationaliser l'usage des intrants plutôt que de vouloir révolutionner complètement le système.

Bien que la dépendance des producteurs à un système technique et organisationnel limite les initiatives locales alternatives, il existe des situations, encore marginales, où des innovations agro-écologiques ont eu lieu et dans lesquelles les OP ont joué un rôle important. Il s'est ainsi développé dans les savanes cotonnières deux voies d'intensification écologique. La première est liée à la conversion à l'agriculture biologique via l'introduction et le développement du coton biologique, avec l'appui de l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina Faso (UNPCB), qui a fortement contribué à l'émergence de nouvelles productions biologiques comme le sésame. La seconde est liée à des ajustements des systèmes de production dans les exploitations agricoles les plus flexibles, lorsque des limites sont rencontrées (infertilité des sols, manque d'argent, manque de main-d'œuvre...), qui développent des formes d'intensification durable en optimisant les apports d'intrants classiques et en introduisant des pratiques agro-écologiques : intégration agriculture-élevage, introduction de légumineuses dans les rotations, agroforesterie, etc.

### **Les OP face à l'intensification écologique : quels rôles ?**

Les OP sont bien positionnées pour accompagner l'intensification écologique, grâce à leur capital humain et social, ainsi que leurs savoirs pratiques qui leur donnent un avantage comparatif par rapport à d'autres fournisseurs de services. Pour comprendre quels types d'action et de services les OP peuvent mettre en place pour accompagner des dynamiques d'intensification écologique, il faut s'intéresser en premier lieu à la nature des changements nécessaires dans le fonctionnement des exploitations agricoles et aux mécanismes qui les déclenchent. On pourra ainsi envisager a priori les rôles que peut jouer une OP pour initier les changements et identifier ainsi le renforcement des capacités dont elle aura besoin.

Etant donné que les évolutions des pratiques agricoles impliquent des changements non seulement d'ordre technique (ce qui est très souvent mis en avant), mais aussi d'ordre socio-cognitif (c'est-à-dire modifiant le modèle d'action des agriculteurs), l'enjeu réside alors dans l'identification des voies par lesquelles il est possible de motiver (en comprenant les lois et rationalités qui régissent les comportements individuels) les producteurs à conduire le changement. En fonction de sa mission initiale, de ses moyens et de ses compétences, l'OP peut donc influencer de différentes manières sur les motivations de ses membres :

- en facilitant les apprentissages et l'identification des besoins d'appui de ses membres : conseil, formation, diffusion d'informations, cadres d'échange d'expériences entre pairs, etc. ;
- en facilitant l'accès à certains services ou en en créant de nouveaux : accès à du matériel, appui-conseil, etc. ;
- en donnant du sens au changement : communication sur les valeurs que promeut l'OP pour donner du sens aux actions des producteurs et les inciter à s'engager dans le changement.
- en influant sur l'élaboration de politiques publiques en faveur de l'intensification écologique : activités de plaidoyer par les OP.

## **L'UGCPA/BM : une organisation à la croisée des chemins entre intensification conventionnelle et intensification écologique**

Créée en 1993 dans la région de la Boucle du Mouhoun, l'UGCPA/BM est une organisation de type coopératif qui développe plusieurs services auprès de ses 1 100 producteurs et 1 300 productrices : collecte et mise en marché collective de céréales, de niébé et de bissap biologique, fourniture à crédit d'engrais minéral et de semences certifiées, conseil à l'exploitation familiale (CEF). Le service de commercialisation est la colonne vertébrale de l'organisation et conditionne sa viabilité financière. Au vu du contexte pédoclimatique de cette région, caractéristique des savanes cotonnières, et en raison de l'impulsion de certains de ses partenaires, l'UGCPA/BM a commencé à développer des actions agro-environnementales à partir de 2009. Des études financées par FARM ont été les premiers facteurs déclencheurs d'une prise de conscience des responsables de l'OP sur la durabilité des systèmes de production de leurs membres et ont abouti, grâce à l'appui de plusieurs partenaires, à la mise en œuvre de multiples actions dans le domaine agro-environnemental.

Aujourd'hui, l'UGCPA/BM peut ainsi être considérée comme une organisation de producteurs qui propose des appuis à mi-chemin entre intensification conventionnelle et intensification écologique. En effet, les services d'approvisionnement en engrais et semences améliorées relèvent d'une stratégie claire d'accroissement de la production à court terme via l'utilisation d'intrants conventionnels. Mais elle promeut en parallèle un foisonnement d'actions, ayant plus ou moins de cohérence, visant aussi à faciliter l'apprentissage de pratiques relevant de l'agro-écologie.

Dès 2011, les responsables de l'UGCPA/BM ont souhaité inscrire la dimension agro-environnementale dans leur plan stratégique de développement, pour se doter d'une vision et d'une stratégie afin de cadrer leurs nombreuses actions agro-écologiques : ainsi est née la politique agro-environnementale de cette organisation, dont l'objectif est « *d'amener les membres actuels et futurs de l'UGCPA/BM à adopter des pratiques agricoles qui permettent d'accroître de façon durable la production agricole et à améliorer de façon substantielle et équitable leur revenu* ». Concrètement, la PAE se résume en un livret d'une dizaine de pages en langue française dans lequel les responsables ont identifié ce qui a été qualifié de « bonnes » et de « mauvaises » pratiques agricoles.

### **L'élaboration d'une stratégie de communication sur la politique agro-environnementale**

Une fois la PAE élaborée, les responsables de l'UGPCA/BM ont décidé de communiquer auprès de leurs membres afin de susciter leur adhésion à la vision qu'ils proposaient. Pour choisir et concevoir la démarche de communication la plus adaptée aux attentes de l'OP, trois partenaires ayant des compétences et des regards complémentaires ont collaboré avec l'UGCPA/BM : FARM, le Cirad et Jade Productions. Le processus de conception de la démarche de communication de type réflexif, itératif et participatif s'est déroulé sur plusieurs mois (entre février 2013 et décembre 2014), au rythme de rencontres et d'ateliers de travail entre les différents partenaires et de phases de réflexion internes à l'OP.

A l'issue de cette première étape de réflexion, l'UGCPA/BM s'est fixé deux objectifs : informer à la fois ses membres et ses partenaires techniques sur les actions qu'elle souhaite mettre en œuvre et faire vivre les cadres de communication existant de l'OP. L'objectif est que le maximum de membres soit au courant de l'existence de la PAE et que des discussions puissent avoir lieu entre les membres et les animateurs de l'OP sur le contenu et les finalités de cette politique.

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie de communication reposait sur un film traitant des enjeux de la PAE en confrontant témoignages de producteurs, d'experts et des services d'appui au développement. Il s'agissait de montrer la diversité des problèmes rencontrés, les atouts mais aussi les incertitudes et les limites des solutions actuellement apportées, et d'inviter les membres et les partenaires à réfléchir à leurs propres pratiques et à s'investir davantage dans la recherche et la mise en œuvre de solutions. Les témoignages filmés de producteurs devaient aider les membres à s'identifier et à partager leur propre expérience à l'issue du visionnage du film, lors d'une séance de discussion animée par des techniciens de l'OP.

## La communication sur la PAE de l'UGCPA/BM : résultats

Une évaluation des effets d'apprentissage a été conduite afin de savoir si les objectifs de communication ont été atteints et pour mieux cerner les effets et usages possibles du film. Les critères d'évaluation reposaient sur la contribution des messages de la vidéo à l'évolution de la perception des membres sur leurs pratiques et les problèmes agro-environnementaux, à l'acquisition de nouvelles connaissances et références, à l'adhésion à la PAE de l'UGCPA/BM et à la mise en œuvre de changements. Deux entretiens, avant et après projection du film, ont été menés auprès d'un échantillon de 40 exploitations dans les deux villages dans lesquels la vidéo a été testée. En complément, des entretiens ont aussi été réalisés auprès des responsables de l'UGCPA/BM pour connaître leur appréciation de la démarche de communication et de la vidéo.

L'évaluation des effets d'apprentissage suite à la participation à la projection et au débat montre qu'ils sont globalement faibles et très inégaux selon les producteurs, soit parce que ces derniers ne se sentaient pas concernés par les problèmes mentionnés, soit parce qu'ils connaissaient déjà les pratiques agricoles proposées. En revanche, une majorité de producteurs a compris que l'UGCPA/BM, via sa PAE, se dotait de moyens pour continuer à leur fournir des services d'appui et de formation afin de les aider à faire face à leurs problèmes et à atteindre certains objectifs (réduire les superficies, augmenter la fertilité des sols, améliorer les rendements). Mais on ne peut en aucun cas parler de déclenchement de changement de pratiques ; les messages restent informatifs et ont principalement créé une attente des producteurs en matière de formations ou d'appuis techniques. Par exemple, sur les produits phytosanitaires, la vidéo n'a pas créé de « déclic » chez les producteurs mais elle les conforte sur le fait que c'est un problème général et partagé. Ce sentiment de partage d'une difficulté commune a libéré la parole et a permis de débattre des pistes possibles pour limiter les effets néfastes de ces produits. Concernant la gestion de la fertilité des sols, la vidéo met une partie des producteurs, tous types d'exploitation confondus, face à un manque de connaissances de certaines techniques et crée des attentes en matière de formation et de distribution de matériel de compostage. Les autres producteurs (environ un tiers) n'arrivent pas à formuler d'attentes vis-à-vis de la PAE de l'UGCPA/BM ou d'intentions de changement à l'issue du visionnage de la vidéo.

Certains membres ont vu principalement dans la vidéo un plaidoyer de leur organisation pour attirer des financements extérieurs. D'autres, enfin, ont d'abord perçu la vidéo comme un film de promotion de l'OP pour attirer de nouveaux membres. En effet, la promotion de l'OP transparaît fortement dans la vidéo, comme l'ont noté plusieurs producteurs. Certains élus l'ont confirmé, le travail de conception de la PAE a, selon eux, surtout permis de « *renforcer la crédibilité de l'OP auprès de ses producteurs et de l'opinion nationale* ».

Au-delà de son contenu, l'outil vidéo a été apprécié par les membres de l'OP, pour trois raisons. D'une part, il met en scène des producteurs de leur village ou de villages voisins qui témoignent de leurs difficultés ou de leur expérience. Les membres se reconnaissent dans les discours ou apprécient le fait que « *la vérité soit dite* ». D'autre part, le film témoigne de l'intérêt de l'OP pour ses membres : « *La vidéo a songé aux producteurs car le fait de venir vers nous est déjà quelque chose de bon* ». Un autre producteur précise même : « *J'apprécie le film beaucoup, on pensait que nos responsables ignorait nos difficultés mais à travers le film j'ai vu qu'ils sont au courant* ». Enfin, la vidéo met en évidence les faits : « *tout ce qui est dit est visible* ».

Mais c'est surtout le processus d'élaboration de la stratégie de communication qui a produit des résultats originaux en termes d'apprentissage auprès des responsables de l'OP : d'une part, grâce à la réflexion plus approfondie sur le contenu, la signification et l'opérationnalisation des différents thèmes de la PAE, d'autre part, en raison du partage collectif, interne à l'OP, des différentes visions des problèmes agro-environnementaux et du rôle des producteurs. Comme les responsables le soulignent eux-mêmes, c'est seulement lors de la conception de la démarche de communication que l'OP a pu réfléchir à « *comment opérationnaliser [son] discours* ». L'enjeu était de faire progresser l'OP dans la formulation de ses besoins, de ses attentes et dans sa réflexion sur la PAE qu'elle souhaite mettre en

œuvre, en lui apportant, par étapes, des éléments nouveaux pour aider *in fine* à l'élaboration de la démarche de communication.

Lors de ce processus, la définition des priorités, en fonction de la complexité des enjeux et de leur maturité, s'est rapidement avérée une étape nécessaire pour concevoir la démarche de communication. Mais elle s'est révélée être un exercice ardu pour l'OP en raison des difficultés à déterminer clairement les objectifs et à prendre des décisions. La peine à prioriser peut s'expliquer à la fois par l'existence de multiples agendas que l'OP souhaite traiter de front et par le manque de connaissances et de méthodes pour élaborer des stratégies mieux ciblées d'accompagnement des changements chez les producteurs. Dans tous les cas, cela montre l'importance de poser des garde-fous dans de telles démarches pour éviter la tentation de l'OP de vouloir tout traiter en même temps, au risque de perdre en efficacité.

Enfin, la mise au point d'un langage commun sur les enjeux et les problèmes agro-environnementaux entre les responsables de l'OP eux-mêmes, ainsi qu'avec les partenaires techniques, est également cruciale. Avec l'UGCPA/BM, cette phase a été laborieuse et certaines questions n'ont pas encore trouvé de réponse consensuelle. Cette diversité de compréhension des problèmes au sein de l'OP limite clairement leur appropriation.

### **L'amorce d'une mise en mouvement collective vers l'intensification écologique ?**

Les élus et techniciens admettent que les messages dans la vidéo sont trop simplistes pour rendre compte de la complexité des problématiques environnementales et trouver un écho profond chez les producteurs, mais qu'ils ont permis *a minima* de créer des réactions lors du débat qui a suivi la projection du film. Il apparaît clairement que ce débat joue un rôle central dans la démarche de communication puisqu'il permet d'ouvrir un espace d'échanges et de dialogue entre l'OP et les membres, et entre les membres eux-mêmes ; un espace de partage des expériences vécues, qui permet d'adresser des propositions aux techniciens, de poser des questions et de clarifier les attentes et besoins des membres en matière d'appui. L'OP peut ainsi prendre la mesure de la pertinence de leurs actions agro-environnementales et de l'intérêt qu'elles suscitent. L'organisation et la capitalisation de ces échanges sont essentiels pour mieux comprendre quels types de messages doivent être transmis aux producteurs pour guider les changements voulus et pour aider l'OP à prendre des décisions et faire des choix sur les actions à mener en priorité, au regard de ses moyens et des résultats atteignables.

### **Le rôle des outils de communication dans le renforcement des capacités des OP à accompagner des changements chez leurs membres**

Les organisations de producteurs peuvent contribuer de multiples façons à l'accompagnement du changement dans les exploitations agricoles. Mais pour mener à bien ses actions, l'OP doit disposer de certaines compétences clés : avoir une vision et organiser le changement, s'organiser pour mener ces actions de façon efficace, savoir communiquer en interne, avec ses membres et avec ses partenaires. C'est l'appui à ces apprentissages organisationnels, au niveau des OP, qui constitue aujourd'hui un enjeu majeur, dans la mesure où il y a un pré-supposé fort sur leurs capacités à contribuer significativement à l'intensification écologique à grande échelle. Les partenaires des OP ont essentiellement développé leurs appuis à l'intensification écologique autour d'objets techniques : mise au point de nouvelles techniques, diffusion de pratiques testées par ailleurs, fourniture d'équipements, etc. Désormais, il y a un véritable enjeu pour que les partenaires des OP changent leurs modalités d'intervention en se positionnant davantage dans l'accompagnement du changement, par le renforcement des capacités des dirigeants et techniciens de l'OP.

Les outils de communication pour le développement rural, qui connaissent un essor en Afrique depuis quelques années, constituent des supports de l'action collective qui peuvent permettre aux acteurs de mieux se coordonner. Cette expérience-pilote montre bien que le processus d'élaboration de la stratégie de communication a renforcé les capacités des responsables de l'UGCPA/BM. Pour

accompagner le changement chez leurs membres, les OP et leurs partenaires peuvent ainsi mobiliser des outils de communication particuliers, adaptés aux cinq étapes suivantes :

- obtenir l'adhésion de l'ensemble des membres de l'OP aux objectifs visés (adoption de pratiques agricoles plus durables) peut passer par de la diffusion d'information sur les effets négatifs des pratiques de l'agriculture conventionnelle ;
- lorsqu'il s'agit de problématiser et identifier les questions que pose l'adoption de pratiques « plus écologiques » pour parvenir à une vision partagée des enjeux, les outils de communications peuvent aider à la « traduction » des points de vue des différents porteurs d'enjeux au sein de l'OP et faire ainsi émerger les controverses et compromis sur lesquels va s'appuyer la justification de l'action ;
- quand le but est d'identifier concrètement les actions que l'OP peut et veut mettre en place, la communication peut aider à la réflexion collective et à la décision par l'échange d'informations et de connaissances ;
- la communication peut également être utilisée pour coordonner les activités sur le terrain ou pour faire des formations techniques ;
- enfin, les outils de communication peuvent gérer les informations et connaissances nécessaires pour évaluer et réorienter au fur et à mesure les actions entreprises en fonction des nouveaux problèmes ou des nouvelles demandes des producteurs.

Quel que soit le niveau où l'OP souhaite mobiliser des outils de communication spécifiques, il convient de ne pas réfléchir seulement à la finalité de l'outil (sensibiliser, informer, coordonner, etc.), mais à la démarche d'ensemble au sein de laquelle il s'insère : à quelle étape il intervient, dans quel dispositif, en vue de quels changements – notamment en matière d'apprentissage et de renforcement des capacités. Il faut également prendre quelques précautions pour l'usage des outils de communication, par exemple en produisant des livrets d'accompagnement qui précisent le contexte de réalisation, les pistes de débats, les comparaisons possibles avec d'autres situations, etc.

### **Les OP : des maillons essentiels mais insuffisants au changement d'échelle**

Même si les OP sont des acteurs prometteurs pour accompagner l'intensification écologique, il ne faut pas non plus surestimer leurs capacités, pour deux raisons principales. D'une part, malgré leur nombre croissant, les faiblesses des OP à vocation économique sont multiples : une action collective peu structurée, une faible autonomie financière et technique, des instruments économiques développés qui peuvent être rapidement fragilisés par les fluctuations du marché ou les interventions de l'Etat sur certaines filières stratégiques. Ainsi, pour la très grande majorité des OP, les questions agro-environnementales ne sont pas vitales pour leur viabilité à court terme. De plus, elles relèvent encore de dynamiques trop exogènes, portées par les partenaires techniques et financiers. D'autre part, si les OP peuvent jouer un rôle dans l'intensification écologique, il y a certains enjeux qui dépassent largement leurs marges de manœuvre et supposent de prendre en compte les autres acteurs concernés par la gestion des ressources naturelles sur un même territoire. Le changement d'échelle ne pourra donc passer seulement par les OP : il nécessite une action coordonnée à l'échelle du territoire. Les OP peuvent constituer des maillons, plus ou moins moteurs, d'une action concertée sur le territoire.

Enfin, l'intensification écologique requiert bien sûr des politiques publiques en matière de sécurisation foncière, de recherche-développement et de soutien à des mécanismes (crédit, assurances...) permettant de financer la prise de risque de l'agriculteur qui s'engage dans l'intensification écologique de son système de production. Les mesures de subventions des engrais appliquées dans la majorité des pays ouest-africains montrent bien qu'aujourd'hui, les gouvernements sont beaucoup plus sensibles aux résultats à court terme du modèle d'intensification conventionnelle, qui a fait ses preuves mais montre aussi ses limites, qu'aux résultats potentiels à moyen terme de l'intensification écologique.

# Sommaire

Résumé .....	3
Introduction .....	10
<b>1. Les organisations de producteurs face à l'intensification écologique en Afrique de l'Ouest</b> .....	<b>12</b>
<b>1.1 Les savanes cotonnières ouest-africaines : des systèmes socio-techniques verrouillés</b>	<b>12</b>
1.1.1 L'émergence de nouvelles voies d'intensification écologique requiert des innovations techniques et socio-organisationnelles	14
1.1.2 L'introduction de l'agriculture biologique	14
1.1.3 L'adoption de pratiques agro-écologiques	15
<b>1.2 Les rôles possibles des organisations de producteurs dans l'accompagnement vers l'intensification écologique</b>	<b>17</b>
1.2.1 Repenser le choix des services face aux enjeux d'intensification écologique	17
1.2.2 L'importance des services d'appui-conseil pour accompagner l'intensification écologique	20
1.2.3 Un rôle des OP à ne pas surestimer	22
<b>2. L'UGCPA/BM : une organisation à la croisée des chemins entre intensification conventionnelle et écologique</b> .....	<b>23</b>
<b>2.1 L'UGCPA/BM et sa zone d'action</b>	<b>23</b>
2.1.1 Une coopérative créée pour valoriser les surplus céréaliers	23
2.1.2 Une zone d'action représentative des problématiques des savanes cotonnières ouest-africaines	25
<b>2.2 De multiples actions au service de l'intensification écologique</b>	<b>27</b>
<b>2.3 Se doter d'une politique agro-environnementale et communiquer</b>	<b>29</b>
2.3.1 L'élaboration de la politique agro-environnementale	29
2.3.2 Les motivations à communiquer sur la PAE	31
<b>3. La communication sur la politique agro-environnementale de l'UGCPA/BM : processus et résultats</b> .....	<b>32</b>
<b>3.1 Un processus participatif pour la conception de la démarche de communication</b>	<b>32</b>
3.1.1 Étape 1 : l'exploration des possibles lors de « l'atelier de Moundasso »	33
3.1.2 Étape 2 : relecture des objectifs prioritaires de la PAE et choix de la stratégie de communication	39
3.1.3 Étape 3 : Le produit final et son utilisation	40
<b>3.2 Evaluation des effets d'apprentissage</b>	<b>41</b>
3.2.1 Les effets d'apprentissage chez les membres	43
3.2.2 L'appréciation de la démarche de communication par l'OP et ses membres	51
<b>3.3 Retour sur le choix de l'outil de communication et les résultats obtenus</b>	<b>55</b>
3.3.1 La conception de la démarche et le choix de l'outil de communication	55
3.3.2 Des effets d'apprentissage limités au niveau des producteurs	56
3.3.3 L'amorce d'une mise en mouvement collective vers l'intensification écologique	56
<b>4. Le rôle des outils de communication pour accompagner le changement</b> .....	<b>57</b>
<b>4.1 Des expériences contrastées à travers le monde</b>	<b>57</b>
<b>4.2 Les leçons de l'expérience-pilote avec l'UGCPA/BM</b>	<b>58</b>
<b>4.3 Recommandations sur l'utilisation des outils de communication</b>	<b>60</b>
4.3.1 Les outils de communication comme support de l'action collective	61
4.3.2 Les outils de communication pour conduire le changement au sein de l'organisation	62
<b>Conclusion</b> .....	<b>64</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>65</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>67</b>

# Introduction

Comme beaucoup d'autres organisations de producteurs (OP) en Afrique de l'Ouest, l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM) s'interroge sur la durabilité des pratiques agricoles de ses membres. Trois raisons suscitent ces interrogations : le constat de dégradations environnementales qui menacent la production dans ses zones d'intervention, des incitations de marché (comme avec le développement de l'agriculture biologique) ou encore les suggestions de ses partenaires techniques et financiers à anticiper des problèmes de production à moyen ou long terme.

En Afrique de l'Ouest, après plusieurs décennies dédiées à l'appui à l'agriculture familiale de façon globale, la grande majorité des OP intervenant à l'échelle locale se donnent de plus en plus des buts économiques, avec un rôle d'organisation de la production : accès aux intrants et crédits, collecte, stockage et mise sur le marché. D'autres OP se concentrent sur un service en particulier ; l'appui-conseil par exemple. Les organisations de dimension nationale ou sous-régionale ont, quant à elles, essentiellement une fonction syndicale. Le rôle des OP comme facilitatrices de processus de changement et d'innovation dans le domaine environnemental reste largement à explorer :

- comment une OP peut-elle accompagner ses membres vers une intensification écologique de la production agricole ?
- quels changements sont nécessaires, à quels niveaux ?
- quel dispositif de pilotage et d'accompagnement du changement a-t-elle la capacité de mettre en place ?

Ces questions trouvent écho dans les discussions en cours au Burkina Faso sur l'établissement d'un Système national de vulgarisation et d'appui-conseil agricole (SNVACA) dans lequel la place des OP n'est pas encore clairement définie. Mais ces interrogations suscitent des débats encore plus larges sur l'avenir des OP, et leurs capacités à « faire la différence » face aux autres acteurs du secteur privé qui jouent un rôle de plus en plus structurant dans les filières (entreprises agro-alimentaires, entreprises de services) et aux structures d'appui-conseil qui se multiplient et se spécialisent avec des compétences reconnues (Blein et Coronel, 2013 ; Faure et al., 2012 ; Toillier et Gadet, 2014).

Dans un contexte singulièrement différent, ces questions sont également abordées dans les pays du Nord<sup>3</sup>. De plus en plus, ce sont les agriculteurs qui sont moteurs de transformations de leurs systèmes de production vers des systèmes plus autonomes et économes, parfois sans références, ni accompagnement (Lucas et al., 2014). Des collectifs d'agriculteurs dédiés à cet objectif de transformation agro-écologique se créent ce qui questionne à nouveau le rôle des organisations traditionnelles (coopératives, associations, fédérations) dans leurs modalités d'appui à ces dynamiques endogènes locales. En France, il existe aussi de rares exemples de groupes coopératifs qui s'engagent dans des démarches d'accompagnement de leurs membres vers des systèmes de production plus durables<sup>4</sup>.

Que ce soit au Nord ou au Sud, le rôle de l'action collective et des organisations paysannes dans les transitions agro-écologiques est interrogé. Même si les défis sociétaux de ces transitions ne sont pas les mêmes – sécurité alimentaire dans les campagnes, approvisionnement des marchés urbains en produits vivriers, emploi et réduction de la pauvreté au Sud, une demande sociétale pour limiter les externalités négatives de l'agriculture sur l'environnement et la santé au Nord –, les enjeux du changement au niveau des producteurs se formulent dans les mêmes termes : quelles sont leurs motivations à changer, quelles références technico-économiques utiliser, quelles innovations sont

---

<sup>3</sup> La loi d'avenir agricole française adoptée le 13 octobre 2014 prévoit notamment un label « Groupements d'intérêts économiques et environnementaux (GIEE) » pour des projets collectifs à visée agro-écologique.

<sup>4</sup> C'est le cas de Vivescia, la plus grande coopérative céréalière française :

[http://www.lexpress.fr/emploi/business-et-sens/vivescia-pionniere-de-l-agro-ecologie\\_1644109.html](http://www.lexpress.fr/emploi/business-et-sens/vivescia-pionniere-de-l-agro-ecologie_1644109.html)

nécessaires, quelles sont les étapes à franchir pour conduire les changements ? Qui prend en charge le coût de ce(s) changement(s) ? Les organisations de producteurs peuvent jouer un rôle considérable dans l'accompagnement de ces mutations par la mutualisation des coûts de transaction liés à la diffusion de références indispensables à la transformation des systèmes de production, des coûts associés à l'accès à de nouveaux segments de marché pour valoriser des produits de qualité (Wollni et al., 2010), ou encore par la fourniture de services d'appui-conseil adaptés (Wenninck et al., 2006). Mais les expériences documentées et mises à disposition des OP qui souhaitent s'engager dans de telles actions restent rares.

En 2011, l'UGCPA/BM s'est dotée d'une politique agro-environnementale (PAE) pour asseoir sa vision des changements de pratiques agricoles à opérer afin d'assurer la durabilité des systèmes de production de ses membres sur le moyen et long terme. Afin de susciter leur adhésion, l'UGCPA/BM a fait appel à ses partenaires pour l'aider à concevoir une démarche de communication sur sa PAE. En 2013, la fondation FARM a donc lancé un projet associant l'OP, la recherche (CIRAD) et une agence de communication (Jade productions) pour concevoir cette démarche. Cette publication relate cette expérience-pilote qui apporte des éclairages sur les réalités de l'intensification écologique au Burkina Faso, sur les visions portées par les OP, sur une démarche possible d'accompagnement des producteurs par une OP et sur le rôle des outils de communication.

Dans un premier temps, nous revenons sur les enjeux liés à l'intensification écologique dans les zones cotonnières du Burkina Faso et aux capacités des organisations de producteurs à y faire face. Après avoir présenté l'UGCPA/BM et sa politique agro-environnementale, nous détaillons la démarche de communication adoptée sur la PAE qui a abouti à la réalisation d'un film pédagogique. Nous évaluons ensuite les effets d'apprentissage de cette vidéo auprès des membres et des élus pour en tirer des enseignements sur l'efficacité d'une telle démarche. Nous terminons en mettant cette expérience-pilote en regard d'autres afin de proposer quelques recommandations aux OP et à leurs partenaires sur l'utilisation des outils de communication pour conduire le changement vers l'intensification écologique.

# 1. Les organisations de producteurs face à l'intensification écologique en Afrique de l'Ouest

Dans les savanes cotonnières ouest-africaines, le modèle agricole dominant reste fondé sur celui de la révolution verte<sup>5</sup>, ce qui implique des changements non seulement dans les techniques agricoles mais aussi dans les modalités d'organisation des acteurs, dans les filières et les territoires, pour ouvrir de nouvelles voies d'intensification écologique. Il existe cependant des situations, encore marginales, où des innovations agro-écologiques ont lieu et dans lesquelles les OP jouent un rôle important.

## 1.1 Les savanes cotonnières ouest-africaines : des systèmes socio-techniques verrouillés

Dans les savanes ouest-africaines, la culture du cotonnier a joué un rôle majeur dans ce qu'il convient d'appeler une véritable révolution agricole (Dufumier et Bainville, 2007). Avec la promotion du coton, l'État Burkinabé était surtout motivé par les entrées de devises, mais ce faisant il a mis en œuvre une véritable politique agricole d'intensification. Les agriculteurs qui ont pu s'engager dans cette production, ont bénéficié de services d'appui-conseil qui ont largement contribué à l'augmentation des niveaux de productivité, pour le cotonnier mais aussi pour les cultures vivrières. Les techniques et organisations introduites – culture attelée et motorisation, engrais minéraux, pesticides, variétés à haut rendement, systèmes de crédit et coopératives – ainsi que l'absence de propriété foncière pastorale ou forestière ont donné des moyens conséquents à l'intensification régionale<sup>6</sup> par l'occupation agricole de toutes les terres arables (Serpantié, 2003). Dans un premier temps, les agriculteurs ont pu, grâce à la traction attelée légère et à l'emploi d'engrais minéraux, passer de l'abattis brûlis à des systèmes de cultures fondés sur des rotations avec des friches de courte durée ; et dans un deuxième temps ils ont mis en œuvre des systèmes de culture en continu grâce à la traction attelée lourde et à la fertilisation organique (en utilisant les déjections des bovins) (Bainville et Dufumier, 2007). La culture continue est largement pratiquée et parfois depuis longtemps (20 ou 30 ans pour certaines parcelles) (Gigou, 2004). Du fait des disponibilités en terre à l'époque, le passage à la culture attelée a amplifié la stratégie d'accroissement de la surface cultivée par actif agricole au détriment d'une option d'intensification de la terre et d'accroissement des rendements (Dugué et Dounias, 1997).

Face aux moindres possibilités de défrichement et/ou de mise en jachère, de nombreux systèmes d'exploitation de la terre et de l'eau sont confrontés aujourd'hui au risque d'une érosion progressive de leur capacité productive. Si les apports d'engrais minéraux ont fait leur preuve, leur efficacité est sera bien moindre sur un sol pauvre en matière organique. Laquelle est aussi primordiale pour assurer la capacité de rétention en eau et favoriser une bonne levée et une bonne résistance des cultures aux herbes parasites comme le striga (*Striga senegalensis*). Les systèmes agricoles « semi-intensifs » reposant sur la culture du coton, des céréales et l'élevage, dominants dans les savanes ouest-africaines, connaissent ainsi un véritable essoufflement sur les plans économique, social et environnemental (Serpantié, 2003 ; Dugué et al., 2012). D'autant plus dans un contexte où la tendance est à une augmentation régulière du prix des engrais et de sa volatilité<sup>7</sup> (Cazeneuve, 2010).

---

<sup>5</sup> Dugué et al., 2012 « les principes de la révolution verte : utilisation de variétés améliorées, fertilisation minérale, protection chimique des cultures, travail du sol et culture pure ».

<sup>6</sup> A l'échelle régionale, l'intensification représente tout changement de pratiques visant l'accroissement du revenu agricole régional, en particulier pour répondre aux besoins d'une population rurale croissante (Boserup, 1997 ; Lele et Stone, 1990). Elle est obtenue en premier lieu par accroissement de la fréquence moyenne de récoltes, impliquant une réduction des durées de jachère et l'accroissement de l'espace arable par les cultures, en second lieu par l'accroissement des rendements, impliquant celui de l'investissement en travail et/ou en facteurs techniques, et en troisième lieu par la revalorisation des produits.

<sup>7</sup> D'une part, le prix des engrais sur le marché mondial s'accroît ; d'autre part, les politiques de subvention des engrais mises en œuvre depuis 2008 touchent un nombre modeste d'agriculteurs et les quantités subventionnées baissent d'année en année.

Aujourd'hui, face à ces constats, certains bailleurs, ONG et chercheurs appellent à « l'intensification écologique » (FAO, 2011 ; Banque mondiale, 2009 ; Union européenne, 2013) ou « intensification durable » (Montpellier Panel, 2013). Cette approche consiste à privilégier certaines évolutions, voire transformations, des façons de produire qui sont considérées comme plus durables que les autres, notamment celles qui minimisent les impacts négatifs sur l'environnement (Griffon, 2009). Pour satisfaire les besoins des populations, les rendements doivent être élevés, tout en maintenant fonctionnelles et viables les différentes fonctionnalités de l'écosystème, sans recourir au forçage par des intrants artificiels, mais en ne s'interdisant pas leur usage subsidiaire lorsque celui-ci est compatible (Griffon, 2009). Au final, il s'agit de mobiliser plus systématiquement les processus écologiques ("de la Nature", tels que les mécanismes naturels de décomposition de la matière organique, les associations culturales pour optimiser la fixation de l'azote dans le sol ou encore les prédateurs naturels de certains ravageurs) de manière accroître la production tout en limitant l'usage des intrants chimiques et des énergies fossiles. La mobilisation de ces processus doit passer par la valorisation conjointe des savoirs locaux et des connaissances scientifiques en écophysologie (Doré et al., 2011).

Mais cette ambition ne doit pas omettre que le développement du système socio-technique afférent à la culture du coton, a créé un phénomène de « verrouillage technologique » (Fares et al., 2012) : les producteurs se sont habitués au système de crédits et au modèle technique reposant sur la pratique du labour, l'utilisation d'intrants chimiques et de variétés améliorées fournies par la société cotonnière.

En parallèle, les recommandations techniques du système de vulgarisation ont eu tendance à standardiser les itinéraires techniques et simplifier les assolements en favorisant la rotation maïs/coton. Les associations traditionnelles des cultures céréales-légumineuses ou céréales-céréales ont alors fortement régressé en proportion, car elles sont difficilement compatibles avec les entretiens mécanisés des cultures en traction animale ou plus récemment, avec l'usage d'herbicides sélectifs. La dépendance des producteurs à un système technique global a donc joué sur la limitation de la diversification de la production, de la biodiversité dans les agro-écosystèmes et des initiatives locales alternatives. Ainsi, les agriculteurs des savanes cotonnières n'envisagent pas aujourd'hui de revenir à des systèmes sans intrants et sans traction animale (Dugué et al., 2012) car :

- la fertilisation minérale reste efficace et rentable dans ces régions où les risques de sécheresse en cours de cycle sont plus faibles qu'en zone sahélienne. Certes la dégradation des sols et du complexe argilo-humique entraîne une perte d'efficacité des engrais mais dans des proportions qui restent encore acceptables ;
- l'application de l'engrais peut facilement concerner de grandes surfaces, ce qui n'est pas possible avec la fumure organique dont les disponibilités sont réduites et ne peuvent pas croître rapidement. L'usage de la fumure ne se développe pas suffisamment à la fois par manque de savoir-faire des agriculteurs mais aussi à cause de l'augmentation des conflits entre les communautés agricoles et pastorales qui freinent les échanges de savoirs et la gestion communautaire des fourrages pour l'alimentation des troupeaux (Vall et al., 2012) ;
- l'utilisation des herbicides, facilitée ces dix dernières années par leur coût abordable, est devenue incontournable pour les agriculteurs ;
- à assolements équivalents (grandes cultures, coton, céréales, légumineuses), ce modèle de production est moins coûteux en travail manuel et globalement en temps de travail que des modèles plus « agro-écologiques » impliquant la production et l'utilisation de matières organiques, des associations de cultures, etc.

Dans ce contexte, il apparaît que l'intensification écologique peut consister à mieux valoriser les ressources naturelles (biomasse disponible) et à rationaliser l'usage des intrants (Dugué et al., 2012). Bien que la dépendance des producteurs à un système technique et organisationnel limite les initiatives locales alternatives (Toillier et al., 2014), il existe des situations, encore marginales, où des innovations agro-écologiques ont lieu et dans lesquelles les OP jouent un rôle important.

### **1.1.1 L'émergence de nouvelles voies d'intensification écologique requiert des innovations techniques et socio-organisationnelles**

---

Ces tendances globales en cours dans les zones de savanes cachent certains changements significatifs, encore marginaux en termes de nombre de producteurs concernés, mais qui montrent l'existence de nouvelles voies possibles d'intensification écologique.

Il existe des initiatives qui reposent sur des innovations techniques, organisationnelles ou même sociales. Celles-ci visent à lever les obstacles à l'adoption de pratiques agro-écologiques dans les exploitations agricoles.

Dans les zones de savanes sub-humides, de nombreuses pratiques agro-écologiques ont cours. Certaines ont été abandonnées, voire oubliées, comme l'association de cultures ou le parc arboré à *Faidherbia albida*. D'autres ont été promues par les agences de vulgarisation telles les techniques d'aménagement du milieu ou d'économie d'eau (zaï, demi-lune, embocagement). Enfin, d'autres ont été développées plus récemment par les paysans comme la production de fumure organique (Blanchard, 2012).

Cependant, leur adoption et leur extension restent encore très limitées en raison des contraintes de temps et de moyens évoquées plus haut ; deux critères déterminants dans les modèles de prise de décision des agriculteurs. Le changement a donc un coût, qui ne peut être supporté par les seuls agriculteurs, et il n'existe pas aujourd'hui de système incitatif ou compensatoire à ces manques à gagner. Les leçons tirées des mécanismes de paiements pour services environnementaux (PSE)<sup>8</sup> mis en place dans les différentes régions du monde montrent qu'ils peuvent représenter une opportunité pour l'agriculture ouest-africaine pour attirer de nouveaux financements permettant d'investir dans cette nouvelle « transition agraire » (Toillier, 2011). Cependant, pour le moment les politiques n'ont pas encore réellement investi dans l'intensification écologique ; il n'existe pas de politiques agricoles incitatives ou rémunérant des services environnementaux.

Dans ce contexte, rares sont les producteurs capables de procéder eux-mêmes à des changements à visée environnementale sans mettre en péril la pérennité socio-économique de leur exploitation agricole. Dans la majorité des cas, il s'agit de changements pilotés par l'extérieur, par des filières relativement stables liées à des cultures commerciales (coton, maïs, karité) ou par des projets d'appui au développement qui interviennent de façon récurrente dans certaines zones. Les producteurs sont alors incités à adopter des pratiques agricoles plus écologiques car soutenus matériellement et techniquement. Il s'est ainsi développé dans les savanes cotonnières deux voies d'intensification écologique. La première est liée à la conversion à l'agriculture biologique – en plein essor – qui nécessite une transformation en profondeur des systèmes de production. La seconde est liée à des ajustements des systèmes de production dans les exploitations agricoles les plus flexibles, lorsque des limites sont rencontrées (infertilité des sols, manque d'argent, manque de main-d'œuvre...).

### **1.1.2 L'introduction de l'agriculture biologique**

---

L'agriculture biologique – en tant que modèle de production agricole certifié – existe depuis plus de 20 ans en Afrique de l'Ouest mais a toujours été tournée quasi exclusivement sur des produits d'exportation (mangué, sésame, karité, etc.). Au-delà d'une réponse aux besoins des marchés européens en produits alimentaires biologiques, le développement de cette forme d'agriculture apparaît de plus en plus comme un nouveau moteur pour orienter l'agriculture conventionnelle vers des formes plus écologiques et plus durables (Lotter, 2014). Au Burkina Faso, le système d'acteurs en appui au développement des filières biologiques se densifie (Toillier et Bancé, 2013 ; Kere, 2015) : agro-entreprises privées de collecte, de transformation, d'export, ONG nationales et internationales, bureaux d'étude, centre d'études et de recherches spécialisés et organisations de producteurs.

---

<sup>8</sup> Dans le secteur agricole, les PSE sont des mécanismes financiers visant à rémunérer un agriculteur qui met en place certaines pratiques respectueuses de l'environnement.

Dans les savanes cotonnières du pays, c'est principalement l'introduction et le développement du coton biologique, avec l'appui de l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina Faso (UNPCB), qui ouvre la porte à des systèmes de production agricole plus durables et rentables pour les producteurs. Helvetas (2011) montre que les marges brutes de coton biologiques sont deux fois supérieures à celles des cotons conventionnel et génétiquement modifié. Les charges supplémentaires liées au surcroît de travail (tri et nettoyage nécessaire des produits récoltés, fabrication et épandage de précision des biopesticides, ramassage des bouses, herbes, eau, résidus pour la fabrication du fumier, transport et épandage du fumier) sont compensées par la valorisation du produit – car des consommateurs sont prêts à payer ces produits plus chers. La production fruitière (anacardes, mangues, karité), plus ancienne et bien développée, n'a pas réellement eu d'impact sur les systèmes de culture car les zones concernées sont distinctes des zones cultivées ; il s'agit des zones de brousse éloignées, des vergers, des arbres isolés au bord des champs ou des terres forestières inaptées à la culture. À l'inverse, suite à l'introduction pérenne du coton biologique, a pu se développer, par exemple, la filière sésame biologique (le sésame s'insérant dans la rotation du cotonnier).

De nouvelles organisations de producteurs, sous forme d'ESOP<sup>9</sup>, ont vu le jour avec la mise en place d'un système d'appui à l'innovation technique dans ces nouveaux systèmes de production. Les OP, appuyées par leurs partenaires techniques et financiers, jouent ici de multiples rôles : sensibilisation et formation de leurs membres, approvisionnements en intrants et matériel adaptés, mise en relation avec des acheteurs, appui au développement d'un cadre législatif et réglementaire au niveau national (contrôle, certification, cahier des charges, etc.)<sup>10</sup>.

### 1.1.3 L'adoption de pratiques agro-écologiques

---

Dans certaines régions, où la culture du maïs et du coton (variétés conventionnelles ou Bt) est très développée, le passage à des systèmes de production biologiques – c'est-à-dire n'utilisant aucun intrant chimique – entraînerait des pertes de rendements élevées ; tout du moins les premières années. Il n'y a pas de consommateurs burkinabés prêts à compenser cette perte en payant ces produits, de grande consommation, plus cher. La combinaison de fumures organique et minérale avec l'usage d'herbicides reste donc de loin la voie privilégiée par la recherche mais aussi par les producteurs. Néanmoins, depuis de nombreuses années, des formes d'intensification durable se développent au sein de ces systèmes semi-intensifs :

- en optimisant les apports d'intrants classiques : usage raisonné des pesticides (comme des méthodes de traitement sur seuil des cotonniers), apports plus ciblés de l'engrais minéral ;
- en introduisant des pratiques agro-écologiques : l'intégration agriculture-élevage avec la valorisation des résidus de culture pour la production en grande quantité de fumure organique, l'introduction de légumineuses (niébé, soja) dans les rotations, agroforesterie, etc.

---

<sup>9</sup> Entreprises de services et organisation de producteurs qui ont pour objectif de développer l'agriculture familiale par la promotion de circuits agroalimentaires locaux compétitifs et rémunérateurs pour les petits producteurs. Le programme ESOP a été initié par CIDR (Centre international de développement et de recherche).

<sup>10</sup> En collaboration avec les OP et les autres acteurs des filières biologiques, le conseil national de l'agriculture biologique, créé en 2011, a mené un important travail sur l'adaptation des normes internationales au contexte local.

### **Les OGM dans les systèmes de production conventionnels : une forme d'intensification écologique controversée**

Les positions des experts sont partagées sur le rôle que peuvent jouer les variétés génétiquement modifiées dans l'intensification écologique. Pour certains, l'investissement et le développement de ces variétés sont totalement exclus. Pour d'autres, le recours aux biotechnologies est plébiscité pour relever la productivité et la compétitivité des filières cotonnières ouest-africaines (Baffes, 2007).

La culture du coton Bt<sup>11</sup> a été développée à grande échelle depuis 2008 au Burkina Faso. L'utilisation de ces cotonniers génétiquement modifiés peut être considérée a priori comme une technique agro-écologique dans la mesure où ils permettent la réduction d'usage d'insecticides. Cependant, dans la façon dont ils sont promus, le recours aux OGM diminue en même temps l'autonomie des paysans face aux firmes industrielles et contribue à la disparition de l'agro-biodiversité des plantes cultivées (Altieri, 2002). Les rares études qui existent sur les impacts économiques et environnementaux des OGM en zone de savanes permettent difficilement de clarifier leur contribution à la fois à l'intensification (rendements pas toujours en augmentation) (Renaudin et al., 2012) et à la production de services environnementaux (résistances, contamination, etc.).

Si un choix politique a été fait en faveur des OGM (coton Bt, niébé Bt et sorgho Biofort), il n'en reste pas moins que la société civile, surtout dans les villes, s'élèvent progressivement contre leur extension. Ils sont liés à la fois aux réseaux d'associations qui font la promotion de l'agro-écologie depuis les années 80 (héritage de Pierre Rahbi) mais aussi à l'essor de l'agriculture biologique.

Ce sont par des ajustements successifs et des analyses itératives que les systèmes de production conventionnels peuvent conserver leur viabilité économique tout en respectant mieux l'environnement. À moins qu'il n'y ait des dispositifs financiers très incitatifs et pérennes pour accompagner une transition plus rapide.

Le développement de l'agriculture biologique contribue, en partie, à cette intensification écologique des systèmes conventionnels, par des investissements dans la recherche-développement, dans l'émergence de filières de biopesticides (Eléphant vert) ou d'engrais naturels et par l'appui accru aux dynamiques d'innovation paysanne dédiées à l'agro-écologie (Kere, 2015).

Dans ces situations, les organisations de producteurs qui valorisent à la fois les cultures biologiques et conventionnelles jouent alors un rôle central en facilitant le partage et le transfert de savoirs et de pratiques au sein de leurs membres.

---

<sup>11</sup> Le gène Bt entraîne la production d'une toxine dans l'appareil végétatif qui tue certaines familles d'insectes en particulier un lépidoptère *Helicoverpa armigera*. Les cotonniers génétiquement modifiés du type Roundup Ready® (RR) ou combinant gènes Bt et RR ne sont pas diffusés dans cette région.

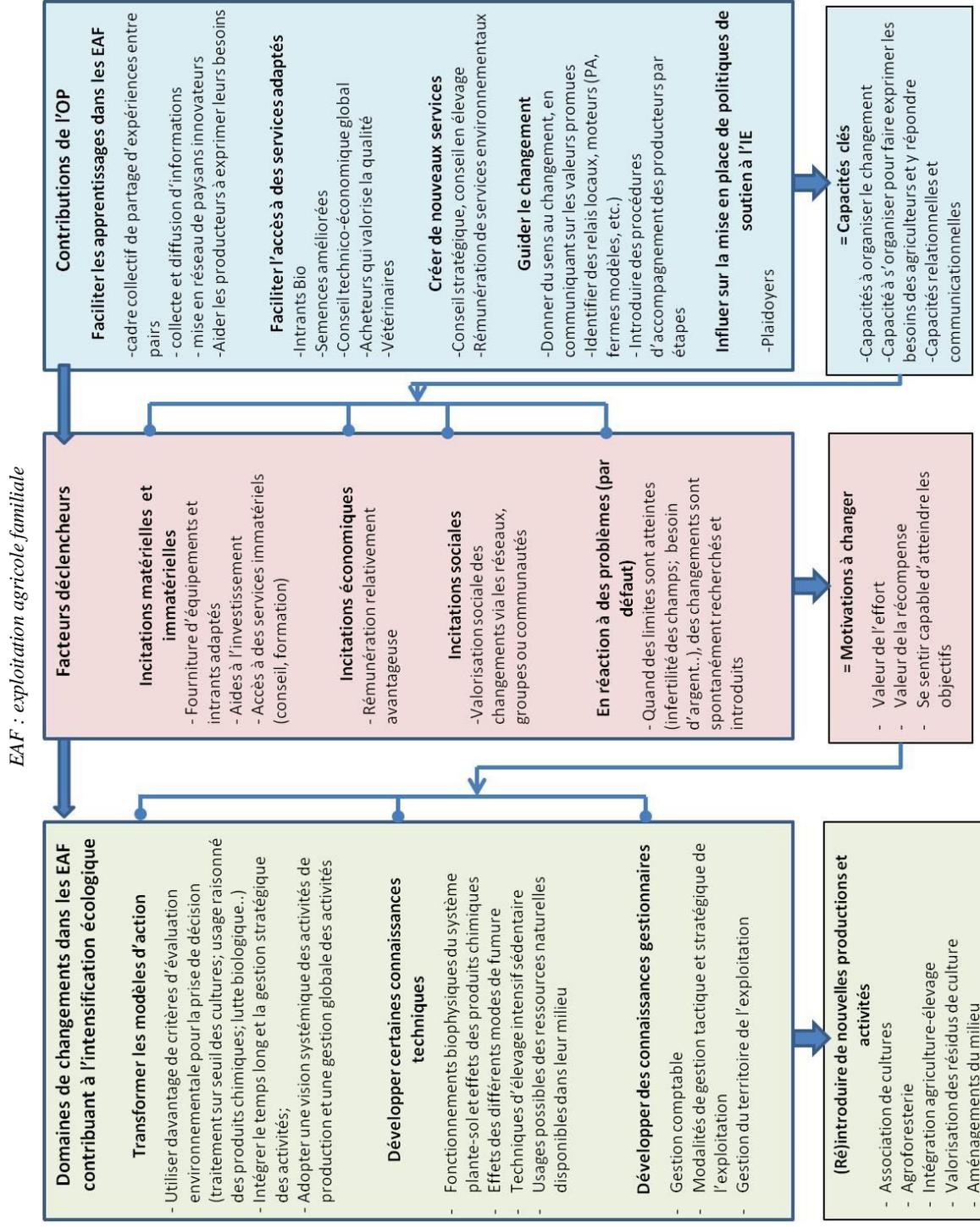
## 1.2 Les rôles possibles des organisations de producteurs dans l'accompagnement vers l'intensification écologique

### 1.2.1 Repenser le choix des services face aux enjeux d'intensification écologique

---

Pour comprendre quels types d'action et de services les OP peuvent mettre en place pour accompagner l'intensification écologique, il faut s'intéresser en premier lieu à la nature des changements nécessaires dans le fonctionnement des exploitations agricoles et aux mécanismes qui les déclenchent. La Figure 1 présente les différents types de changements, au niveau des exploitations agricoles, qui contribuent à un processus d'intensification écologique dans les savanes cotonnières. La connaissance des facteurs déclencheurs de ces changements permet d'envisager *a priori* les rôles que peut jouer une OP pour les initier et d'identifier ainsi le renforcement des capacités nécessaires de l'OP pour qu'elle joue ces fonctions.

**Figure 1 : Les contributions possibles des OP à l'accompagnement du changement dans les exploitations agricoles (Source : A. Toillier)**



## **Les changements dans les exploitations agricoles contribuant à l'intensification durable**

Des changements de pratiques agro-sylvo-pastorales impliquent des évolutions de plusieurs natures au niveau des exploitations agricoles familiales (Toillier et al., 2014) : ils ne sont pas seulement techniques (ce qui est très souvent mis en avant), mais aussi d'ordre socio-cognitifs, c'est-à-dire modifiant le modèle d'action, ce qui est rarement abordé.

Le modèle d'action englobe l'ensemble du processus qui amène un producteur à prendre des décisions : objectifs poursuivis, programme d'activités, règles de décision, ensemble de solutions possibles aux différents problèmes rencontrés. Plusieurs auteurs ont démontré que l'adoption de pratiques plus écologiques requièrent des évolutions de ces modèles d'action via des changements de valeurs, de représentations (Burton, 2004 ; Keen et al., 2005 ; Wals, 2009) et d'objectifs (Blactstock et al, 2009 ; Lankester, 2013). L'acquisition de nouvelles de compétences, davantage axées sur le management et l'entrepreneuriat, est aussi indispensable (Seppänen, 2001 ; Lamine et al., 2009 ; Weill-Fassinia et Pastré, 2004). En effet, il est, en théorie, difficile de poursuivre plusieurs objectifs en même temps, qui, de plus, peuvent être contradictoires – par exemple, produire plus avec moins de facteurs de production. Il apparaît donc nécessaire de fixer des priorités et de replacer les mutations à mener dans un contexte de prise de décision de l'agriculteur.

Ces changements à conduire reposent en grande partie sur une combinaison d'apprentissages autonomes et collectifs :

- au niveau individuel, l'acquisition de nouvelles connaissances techniques et gestionnaires est indispensable, particulièrement dans un milieu où la tradition de l'oralité est de moins en moins considérée. Les jeunes qui s'installent n'ont bien souvent que pour seul modèle agricole celui de leur père : les systèmes conventionnels semi-intensifs à base de coton. D'ailleurs, ce sont souvent les migrants qui développent des systèmes de production innovants. En effet, d'une part, ils sont moins soumis aux contraintes sociales (et parfois même exclus des dispositifs d'appui-conseil conventionnels) mais aussi parce qu'ils ont des connaissances différentes et s'adaptent davantage à leur milieu (Toillier et al., 2014) ;
- les apprentissages en groupe, qui peuvent consister en des expériences collaboratives, développent la confiance, encouragent le dialogue et poussent les individus à être critiques, par rapport à eux-mêmes et aux autres, sur les façons de faire et de voir le monde (Marschke et Sinclair, 2009 ; Darnohfer et al, 2010). Ces formes collectives créent alors un contexte social favorable au changement et à l'innovation.

## **Les facteurs déclencheurs**

L'enjeu réside alors dans l'identification des voies par lesquelles il est possible de motiver (en comprenant les lois et rationalités qui régissent les comportements individuels) les producteurs à conduire de tels changements. La motivation d'un individu pour entreprendre une action passe toujours par l'évaluation, plus ou moins inconsciente, de trois probabilités en fonction du résultat escompté : est-ce qu'il se sent capable de conduire le changement ? Est-ce que l'action engagée lui semble être le bon moyen d'atteindre l'objectif visé ? Est-ce que la valeur donnée aux résultats des modifications apportées est supérieure à l'effort produit ?

Ainsi, les facteurs déclencheurs doivent répondre tout ou partie à ces questions. Cela peut passer par des incitations économiques, sociales, matérielles ou immatérielles. Mais il y a aussi le cas où des agriculteurs soumis à de fortes contraintes s'adaptent et innovent par eux-mêmes (Simpson, 2010 ; Toillier et al., 2012). Le lien direct de cause à effet entre un facteur déclencheur et des modifications du système de production n'est pas si évident. C'est toujours un ensemble de facteurs qui facilitent le changement en agissant sur la motivation du producteur, motivation qui peut donc varier d'un individu à l'autre. C'est sur ces facteurs qu'une OP peut agir, en les favorisant et en suscitant ainsi l'intérêt des agriculteurs à faire évoluer leur exploitation agricole.

## **Les contributions possibles des OP pour déclencher le changement**

En fonction de sa mission initiale, de ses moyens et de ses compétences, l'OP peut donc influencer de différentes manières sur les motivations de ses membres.

- Faciliter les apprentissages et l'identification des besoins d'appui de ses membres

Une OP peut proposer des outils qui facilitent les apprentissages dans les exploitations agricoles : le conseil, la formation, la diffusion d'informations, des cadres d'échange d'expériences entre pairs, etc. Ces outils constituent aussi des moyens pour identifier les attentes et les besoins des producteurs en suscitant leur intérêt puis la motivation à changer. Bien souvent, lorsqu'ils évoquent leurs besoins, les agriculteurs tendent à lister les appuis auxquels ils sont habitués (matériel, formation) sans véritable réflexion sur leurs réels besoins. Une aide à la réflexion sur leur situation, les objectifs qu'ils visent et les façons d'y parvenir est une étape essentielle pour créer une demande pertinente et une action efficace en retour. C'est sur ces principes que certaines méthodes de conseil se sont développées, comme la méthode BUS dédiée à la formation à l'entrepreneuriat ou le CEF (Conseil à l'exploitation familiale) dédié à l'apprentissage de la gestion tactique ou stratégique de l'exploitation sur la base de données comptables. Pour les OP qui ont expérimenté ces approches, il apparaît clairement qu'elles leur permettent de mieux connaître ses membres.

- Favoriser l'accès à certains services ou en créant de nouveaux

L'OP peut faciliter l'accès à certains services existants qui répondent aux besoins exprimés des producteurs, augmentant ainsi leur confiance dans les actions de l'OP (Toillier et Gadet, sous presse). Elle peut aussi créer de nouveaux services qui lui semblent pertinents comme le CEF a pu l'être. Certaines OP ont ainsi identifié que le conseil stratégique ou le conseil en élevage seraient des thèmes importants à développer pour faciliter l'intensification écologique. D'autres ont développé l'idée de corréler la rémunération de la production agricole à une prime environnementale en fonction des itinéraires techniques suivis, afin d'augmenter la motivation des producteurs. Le financement s'effectuerait soit à partir de fonds propres, soit à partir de financements externes (aide au développement). Cela s'apparenterait à un paiement pour service environnemental et a déjà fait ses preuves dans des pays au Nord, comme au Sud (Toillier, 2012).

- Donner du sens au changement

La communication sur les valeurs que promeut l'OP peut être également un facteur important de motivation au changement des producteurs, en confortant leur propre système de valeur ou en leur fournissant un système de valeur qui donne du sens à leurs activités et qui les incite à s'engager dans le changement.

- Influencer l'élaboration de politiques publiques en faveur de l'intensification écologique

Les activités de plaidoyer par les OP sont toujours indispensables pour influencer sur l'évolution des politiques agricoles et d'innovation en faveur des producteurs. C'est surtout la mission principale que se donne les faitières nationales et syndicats agricoles, comme la CPF au Burkina Faso ou le ROPPA pour l'Afrique de l'Ouest.

### **1.2.2 L'importance des services d'appui-conseil pour accompagner l'intensification écologique**

L'adoption de pratiques agro-écologiques nouvelles comme la refonte totale de systèmes de production innovants requièrent que les producteurs soient accompagnés. En effet, ils peuvent avoir besoin de nouveaux matériels (intrants, outils), mais ils ont toujours besoin d'expérimenter, d'échanger avec leurs pairs et au final de piloter le changement grâce à des outils de gestion d'aide à la décision. Renaudin et al. (2012) montrent ainsi que des appuis insuffisants autour de l'introduction du

coton OGM au Burkina Faso ont conduit à des contre-performances d'une technologie supposée augmenter la productivité et les marges brutes, remettant ainsi en question son intérêt et son adoption.

Dans un contexte où les crédits consacrés à la recherche et à l'appui-conseil en milieu paysan sont réduits depuis les années 1990 (Vaissayre et al., 2006), les OP ont une place à prendre, notamment dans les dynamiques d'intensification écologique. Les organisations de producteurs constituent une interface entre les producteurs et leur environnement social, économique et institutionnel (cf encadré). L'implication des OP dans la fourniture de services de conseil agricole (SCA) est considérée comme une solution aux limites rencontrées par les dispositifs de conseil étatique jugés trop descendants et les offres de conseil du secteur privé trop orientées vers des logiques de marché. En effet, elles semblent bien positionnées pour jouer un rôle majeur, grâce à leur capital humain et social, ainsi que leurs savoirs pratiques, leur donnant un avantage comparatif par rapport à d'autres fournisseurs de service. Il s'agit notamment de<sup>12</sup> :

- leur connaissance des besoins et contraintes des producteurs ;
- la confiance que leur accordent leurs membres, rendant légitimes leurs interventions ;
- leur capacité à encourager et faciliter les apprentissages et l'innovation chez les producteurs : facilitation des interactions essentielles au développement de nouvelles connaissances et compétences (Lundvall, 2005), fourniture d'un cadre de travail collectif pour le partage d'expérience (Fillipi et Triboulet, 2006) ; créer un environnement propice à l'innovation (Wennink et al., 2007 ; Toillier et Gadet, 2013) ;
- leur intérêt à lier les producteurs aux autres acteurs du secteur agricole ;
- leur compétence dans les activités complémentaires au SCA, en particulier les services financiers et les activités de plaidoyer sur les enjeux du monde rural.

### Qu'est-ce qu'une organisation de producteurs ?

Une OP est définie comme une institution formelle (immatriculée en vertu de la législation nationale) ou informelle (non immatriculée). Ses membres sont des ruraux qui gagnent leur vie, en partie ou en totalité, grâce aux revenus issus de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche ou d'autres activités rurales. Les services fournis par les OP visent à améliorer les conditions de vie de leurs membres, notamment en leur donnant accès à du conseil, des informations, des marchés, des intrants ou en faisant entendre leurs voix. Source : adapté de Rondot et Collion (2011)<sup>13</sup>

Cependant, les organisations s'impliquent de diverses manières dans la fourniture de SCA en fonction de leurs objectifs, de leur vision ou de leur environnement institutionnel : depuis l'accès à des biens communs matériels (intrants, équipements, infrastructures) ou immatériels (information, innovation, marché), la production de biens communs (organisations fédératives, réseaux, normes de qualité de produits, etc.) ; et leur gestion (par la mise en place de systèmes de règles, de droits et de devoirs partagés, etc.).

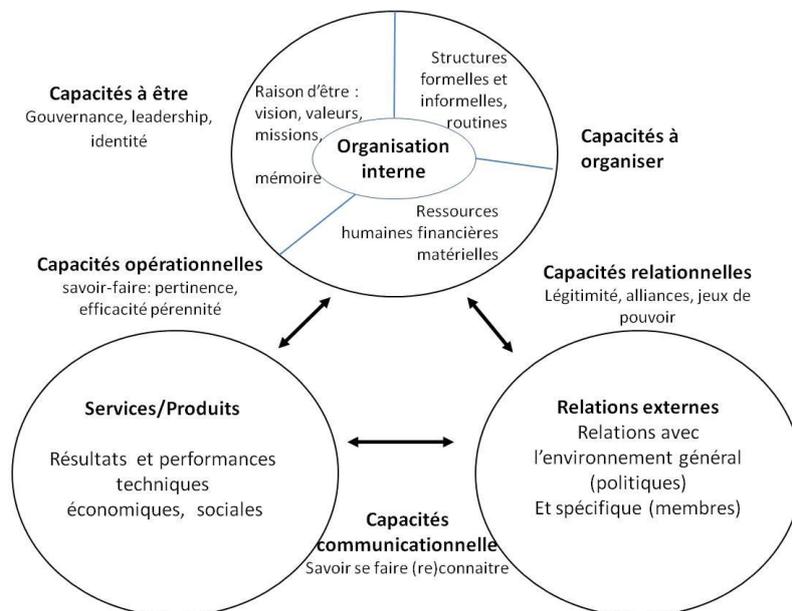
La Figure 2 représente la diversité des capacités requises au niveau d'une OP pour assurer son fonctionnement interne, pour créer et maintenir des relations avec l'extérieur et pour produire des biens et services. Selon leur niveau d'implication dans la mise en œuvre des SCA, les capacités requises peuvent être opérationnelles (gérer des ressources humaines et financières, former des conseillers ou des paysans-relais), mais aussi relationnelles et communicationnelles (coordonner différentes interventions, sous-traiter, mettre en réseau, etc.). Leurs fonctions peuvent être imposées ou négociées avec d'autres acteurs. Par exemple, au Burkina Faso, la loi prévoit que dans le secteur du

<sup>12</sup> GFRAS. 2015. Producer organisations in rural advisory services: evidence and experiences. Position Paper Lindau, Switzerland: GFRAS.

<sup>13</sup> Rondot, P. and Collion, M.H. 2001. Agricultural producer organizations: their contribution to rural capacity building and poverty reduction. Report of a workshop, Washington, DC, 28-30 June 1999 Washington, DC: RDV, World Bank.

coton, le conseil soit délivré par les entreprises cotonnières privées ; ces dernières tolèrent que les OP fournissent aussi du conseil, tant que cela reste en ligne avec leurs propres intérêts. Les groupements issus d'initiatives endogènes sont généralement plus autonomes et impliqués soit dans la mise en œuvre directe du conseil, soit en tant qu'intermédiaire entre leurs membres et des prestataires ou dans des activités de plaidoyer.

**Figure 2 : Les capacités d'une organisation et ses trois domaines de gestion (adapté de Rigourd 2008)**



### 1.2.3 Un rôle des OP à ne pas surestimer

En Afrique de l'Ouest, il existe un très grand nombre d'OP (plus de 2000 au Burkina Faso par exemple) et la majeure partie des partenaires techniques et financiers placent de fortes attentes en elles. Pourtant, de nombreuses organisations sont considérées comme très faibles car elles répondent seulement à des logiques opportunistes de captage de fonds de développement sans qu'il y ait de réelle organisation ni d'action collective structurée (Blein et al., 2013). Elles n'ont pas toujours de véritables leaders, ni d'objectifs très clairs, et sont rarement en conformité avec la loi. Le manque de recensement, de suivi et de contrôle de ces organisations limite la clarification de ce paysage socio-organisationnel.

Les OP, pérennes et structurées, avec des services d'appui-conseil et qui répondent aux réglementations, restent minoritaires. Elles sont généralement liées aux filières d'exportation (comme le coton ou le karité pour le Burkina Faso) ou à certaines filières céréalières (maïs ou riz). Même ces dernières ont de la peine à développer des instruments économiques durables et autonomes sur la base de leurs ressources internes car leurs capacités techniques sont limitées. De plus, l'efficacité des opérations de renforcement de capacités des OP est dépendante des objectifs poursuivis par l'Etat sur des filières jugées comme stratégiques. Au final, l'évolution des OP est inégale, irrégulière, et souvent corrélée aux fluctuations du marché ou aux stratégies des firmes privées. Enfin, la crainte des gouvernements de voir émerger au sein des OP des contre-pouvoirs forts expliquerait la relative absence de politiques agricoles en faveur de leur développement (Blein et al., 2013).

## 2. L'UGCPA/BM : une organisation à la croisée des chemins entre intensification conventionnelle et écologique

Après avoir posé les enjeux liés à l'intensification écologique et son accompagnement par les organisations de producteurs, nous présentons ici l'UGCPA/BM, une union de groupements établie au cœur de la vieille zone cotonnière burkinabé, qui a fait le choix de mettre en place des activités d'appui-conseil autour de l'intensification écologique en se dotant notamment d'une politique agro-environnementale.

### 2.1 L'UGCPA/BM et sa zone d'action

#### 2.1.1 Une coopérative créée pour valoriser les surplus céréaliers

L'UGCPA/BM est une organisation de producteurs qui a vu le jour en 1993 grâce à un projet, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), et mis en œuvre par l'Union des producteurs agricoles – Développement international (UPA-DI) du Québec. À sa création, et pendant les dix années qui ont suivi, la mission de l'organisation était de collecter les excédents céréaliers chez les agriculteurs de la région et de les commercialiser sur les marchés locaux. L'objectif premier était donc de créer une structure, de type coopératif, gérée par les producteurs eux-mêmes, qui collectent suffisamment de céréales pour avoir une force de négociation sur le marché, face aux négociants. Ce service de collecte et de commercialisation est toujours le cœur de métier de l'OP et conditionne sa viabilité financière. À la fin des années 90, l'organisation a également mis en place un service de promotion du bissap, certifié biologique, qu'elle collecte auprès des productrices et dont elle assure la commercialisation auprès d'exportateurs. Pour que les producteurs et les productrices aient suffisamment de moyens pour mener à bien les opérations culturales, l'UGCPA/BM leur fournit deux crédits : l'un en début et l'autre en milieu de campagne. Ils sont calculés en fonction de leur engagement à livrer des céréales ou du bissap.

Après une phase « projet » d'une dizaine d'années, l'UGCPA/BM a dû alléger sa structure d'encadrement en raison de la baisse de ses moyens financiers. Elle a ainsi décentralisé ses services de commercialisation en responsabilisant davantage les membres de son organisation. À partir du milieu des années 2000, afin d'accroître son nombre de membres – et donc son volume de céréales commercialisées –, l'union a développé de nouveaux services répondant à la demande des agriculteurs de la région : approvisionnement en engrais minéral et en semences certifiées, conseil à l'exploitation familiale (CEF)<sup>14</sup>. Ces nouveaux services ont été mis en place grâce au soutien de différents partenaires financiers et techniques (FARM, AFDI via le projet Food facility financé par l'Union européenne, UPA-DI, etc.).

---

<sup>14</sup> A ce sujet, voir le *Champs d'acteurs* : [http://www.fondation-farm.org/zoe/doc/farm\\_champacteurs02\\_201307\\_cef.pdf](http://www.fondation-farm.org/zoe/doc/farm_champacteurs02_201307_cef.pdf)

### L'UGCPA/BM en bref

L'UGCPA/BM compte aujourd'hui près de 2500 membres, dont environ 1100 producteurs et 1300 productrices de bissap biologique et de niébé. L'union dispose d'un Conseil Exécutif (CE) composé de sept membres, dont trois femmes, et d'un comité de contrôle composé de trois membres. L'instance suprême reste l'assemblée générale composée des Groupements de producteurs agricoles (GPA) membres ; celle-ci se réunit au moins une fois l'an. A noter que l'union a toujours tenu régulièrement ses AG.

Depuis sa création, l'union a mis en place plusieurs services pour ses membres :

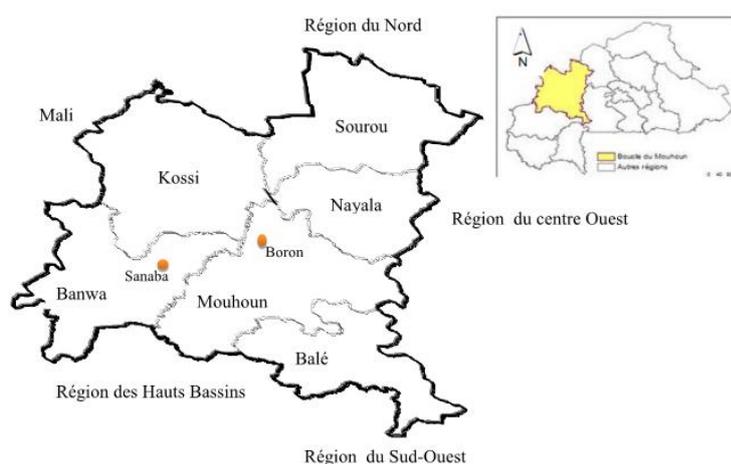
- la collecte et la commercialisation en commun des produits agricoles des membres. Elle collecte et commercialise entre 2000 et 3000 tonnes de céréales par an (sorgho, maïs, mil) et de niébé sur les marchés locaux et 40 tonnes de bissap, certifié biologique, destiné à l'exportation ;
- des crédits en espèces, au début et au cours de la campagne, pour les besoins de l'exploitation et de la famille, dont les montants dépendent de l'engagement des membres à livrer une quantité de céréales à l'Union ;
- l'approvisionnement de ses membres en engrais minéraux à crédit, dont les montants sont fonction de l'engagement des membres à livrer une quantité de céréales à l'Union : environ 100 tonnes sont fournis annuellement ;
- la production de semences certifiées de maïs et de sorgho vendues aux membres de l'Union ou à divers clients : 10 tonnes par an ;
- un dispositif de conseil à l'exploitation agricole (CEF) auquel adhèrent 100 producteurs et 40 productrices.

Pour financer l'ensemble des services économiques (approvisionnement et commercialisation), l'UGCPA/BM dispose d'un fonds de garantie, d'un montant de 140 000 000 FCFA, placé auprès du Réseau des caisses populaires du Burkina Faso, qui est un levier pour accéder au crédit. Le chiffre d'affaire de l'organisation est d'environ 500 000 000 FCFA.

## 2.1.2 Une zone d'action représentative des problématiques des savanes cotonnières ouest-africaines

La région de la Boucle du Mouhoun, située dans la zone nord-soudanienne (Figure 3 et Figure 4), est au cœur de la zone cotonnière burkinabé. Comme décrit précédemment, l'introduction de la culture du coton et du modèle d'organisation de la filière ont été très structurants pour l'agriculture de cette région.

Figure 3 : localisation de la Région Boucle du Mouhoun



### Zone nord-soudanienne (FAO, 2010) :

- 600 à 900 mm de pluie/an
- Savanes arborées à arbustives
- Zone agropastorale à dominante agricole
- Fortes densités des populations humaine et animale
- Bassin cotonnier et agriculture à base de sorgho, de mil, de niébé et d'arachide
- Elevage pastoral transhumant et élevage villageois sédentaire

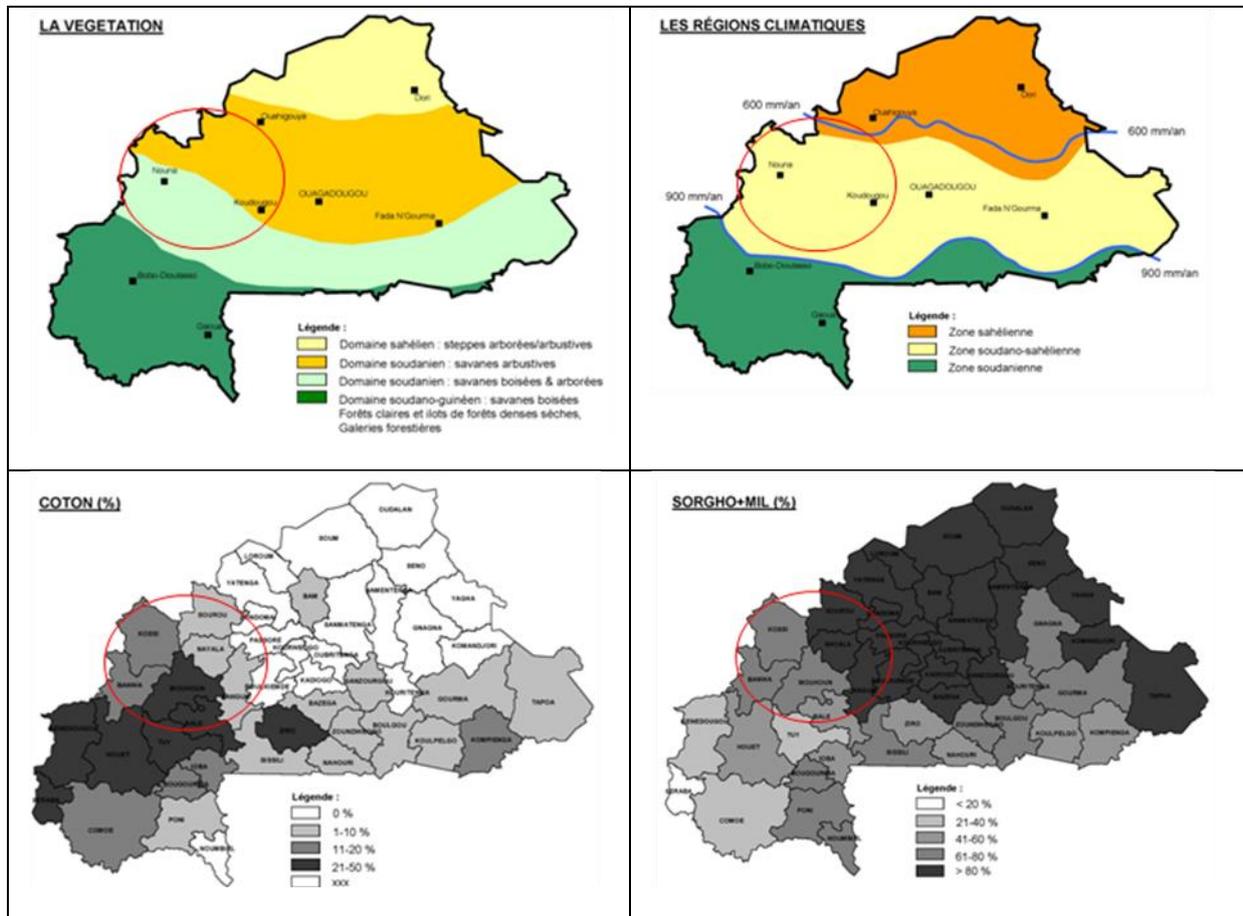
Cette dynamique agraire globale ne doit pas masquer la diversité des types d'exploitations agricoles : l'agriculture familiale est très différenciée dans cette région. Les grandes familles sont aujourd'hui bien équipées, avec de nombreux bovins (voire un tracteur), et pratiquant des systèmes de cultures annuelles en continu, intensifs en intrants (engrais minéraux, fumure organique, herbicides de prélevée et insecticides). Les migrants installés plus récemment ont un accès moins facilité à la production cotonnière ; ils disposent bien souvent de la seule traction légère et pratiquent encore bien souvent des systèmes de culture en rotation avec des friches de courte durée. Les familles les plus démunies travaillent toujours avec un outillage exclusivement manuel (Bainville et Dufumier, 2010).

Aujourd'hui, la région de la Boucle du Mouhoun présente deux grands types de système de culture céréaliers auxquels est associé, plus ou moins selon les familles, l'élevage bovin : l'un à base de coton-maïs dans la partie Sud et Ouest et l'autre à base de sorgho-mil-légumineuse, adapté aux faibles pluviométries (inférieures à 700 mm/an) et aux sols argileux, dans la partie Nord et Est. Ces systèmes de culture sont conduits suivant les pratiques vulgarisées depuis 20 à 30 ans :

- labour en traction animale (ou plus rarement au tracteur) pour les cultures de maïs, sorgho et cotonnier. Le mil et parfois le sorgho peuvent faire l'objet d'un semis direct surtout si les pluies tardent à arriver ;
- semis manuel ou au semoir SuperEco ou à tambour ;
- application d'un herbicide de prélevée sur maïs (matière active : atrazine), sur cotonnier (matière active : diuron) et plus rarement sur sorgho (matière active : atrazine). L'utilisation des herbicides a connu un très fort développement sur la dernière décennie ;
- fertilisation minérale NPK et urée pour le maïs et cotonnier (de 150 à 200 kg/ha d'engrais minéral en général) et de façon très limitée pour le sorgho (généralement 50 kg/ha d'urée) ;
- fumure organique sur quelques parcelles, le plus souvent maïs, parfois le cotonnier ;
- sarclage mécanique et buttage avec les attelages d'animaux de trait.

Face aux moindres possibilités de défrichement et/ou de mise en jachère, de nombreux systèmes d'exploitation de la terre et de l'eau sont confrontés au risque d'une érosion progressive de leur capacité productive. Les membres de l'UGCPA/BM, dans toute leur diversité, sont typiquement représentatifs de la situation décrite dans la première partie. En effet, ils s'inscrivent dans un modèle agricole « semi-intensif » pour lequel la transition vers des formes d'intensification durable représente un risque socio-économique pour l'exploitation.

**Figure 4 : Caractéristiques agro-écologiques de la région des Boucles du Mouhoun (sources : DP ASAP)**

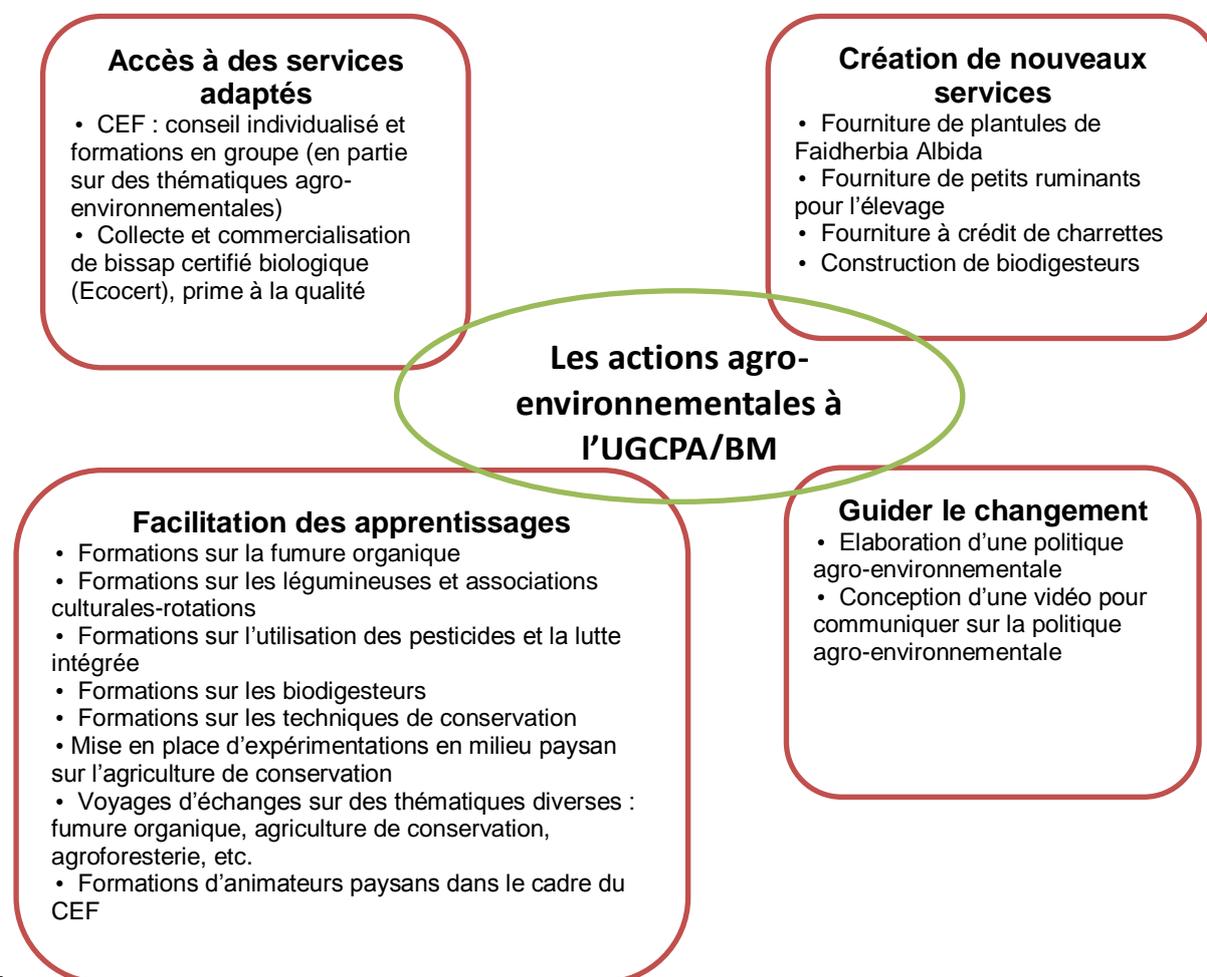


## 2.2 De multiples actions au service de l'intensification écologique

Au vu de ce contexte agro-écologique et en raison de l'impulsion de certains de ses partenaires (dont FARM), l'UGCPA/BM a commencé à développer des actions agro-environnementales<sup>15</sup> à partir de 2009. Une série d'études et d'appui financés par FARM ont été les premiers facteurs déclencheurs d'une prise de conscience des responsables de l'OP sur la durabilité des systèmes de production de leurs membres. Ces échanges ont été à l'origine de l'élaboration d'un « plan d'action agroenvironnemental » qui proposait de faire du renforcement de capacités, de faciliter l'accès à du matériel ou bien de mettre en place des mesures incitatives.

L'UGCPA/BM, avec l'appui de certains partenaires, a mis en œuvre certaines de ces recommandations, particulièrement en matière de formation, de visites d'échanges et d'investissement (subventions partielles pour l'achat de charrettes). En quelques années, une multitude d'actions ont été mises en œuvre avec une cohérence variable. Lors d'un atelier mené en octobre 2013, les responsables de l'OP ont répertorié et classé l'ensemble de ces actions par partenaires et thématique (cf Figure 5).

Figure 5 : les actions agro-environnementales de l'UGCPA/BM entre 2009 et 2013



<sup>15</sup> Il est utilisé ici le terme « agro-environnemental » car c'est celui que les responsables de l'UGCPA/BM ont adopté eux-mêmes pour désigner les actions que l'on pourrait qualifier de durables ou agro-écologiques.

La majorité des actions menées relèvent de la facilitation des apprentissages. De multiples formations ont été données, grâce à des financements de divers partenaires, sans forcément de cohérence d'ensemble. Il n'y a pas eu d'ingénierie de formation réfléchie de manière concertée. Par exemple, des membres ont été formés à plusieurs reprises sur la même thématique et sans changements dans les approches pédagogiques. Une des raisons expliquant ce manque de cohérence réside dans le fait que l'OP a dû s'ajuster à la temporalité propre de chacun de ses partenaires. Mais cela s'est certainement fait au détriment de la qualité de la formation et donc de leurs effets souhaités.

Le service de CEF, réservé à un nombre limité de membres qui s'engagent pour plusieurs années dans un cycle de formation et d'appui-conseil, a développé des actions spécifiques : visites d'échanges, formations, conseil individuel et discussion de groupes. Des effets se font sentir : deux ans après la mise en place du service, 25 % des adhérents au service ont commencé à utiliser de la fumure organique, alors que dans le même temps l'UGCPA/BM ouvrait son service d'approvisionnement en engrais minéraux (Chabot et al., 2013).

Depuis 2012, l'UGCPA/BM et FARM ont mis l'accent sur les processus d'apprentissage et d'innovation avec la co-construction de systèmes de culture durables s'appuyant sur les principes de l'agriculture de conservation<sup>16</sup> et sur l'agroforesterie. Des expérimentations sont mises en œuvre avec l'appui technique de l'association African conservation tillage network (ACT) et l'Association de promotion des arbres fertilitaires (APAF) ; elles reposent sur un processus itératif d'expérimentations-ajustements. Les deux premières années d'expérimentation ont permis de générer des connaissances sur le potentiel de l'agriculture de conservation et sur les modalités d'application de ses principes. Globalement, les performances des systèmes d'agriculture de conservation s'améliorent au fil des ans et tendent à rattraper celles des systèmes traditionnels<sup>17</sup>. Par exemple, l'intérêt principal de l'utilisation du semoir attelé de semis direct réside principalement dans la réduction de la pénibilité du travail. Cet outil s'avère en outre pertinent dans des contextes de pénurie de main-d'œuvre au moment de l'installation des cultures. Ou encore, les nouvelles espèces culturales introduites pour diversifier les rotations culturales sont plutôt bien appréciées par les producteurs car elles sont perçues comme un moyen d'améliorer la production de fourrage, les revenus et la sécurité alimentaire de l'exploitation.

D'autres actions menées par l'UGCPA/BM avec l'appui de partenaires financiers, comme la facilitation de l'accès à des équipements ou du matériel végétal et animal, posent les bases de nouveaux services potentiels pour l'OP.

L'UGCPA/BM est considérée comme une organisation de producteurs qui propose des appuis à mi-chemin entre intensification conventionnelle et intensification écologique. En effet, les services d'approvisionnement en engrais et semences améliorées relèvent d'une stratégie claire d'accroissement de la production à court terme via l'utilisation d'intrants conventionnels. Mais, elle accepte en parallèle un foisonnement d'actions qui visent à faciliter l'apprentissage de pratiques relevant de l'agro-écologie.

La stratégie de développement de ces actions et leur coordination sont beaucoup moins claires. À la différence des services économiques, le développement de ces actions semble moins maîtrisé par les responsables de l'OP. Nous proposons deux explications à ce constat. D'une part, les questions agro-environnementales ne sont pas vitales pour la viabilité de l'OP à court terme (les dirigeants n'en font donc pas une priorité). D'autre part, ces actions relèvent de dynamiques exogènes, portées par les partenaires techniques et financiers de l'UGPCA/BM.

---

<sup>16</sup> L'agriculture de conservation repose sur l'application simultanée du travail minimal du sol, de la couverture permanente du sol et la diversification des cultures à travers des associations et/ou des rotations des cultures à l'échelle de la parcelle.

<sup>17</sup> Cf rapports d'activités des campagnes agricoles 2013 et 2014 du projet en question.

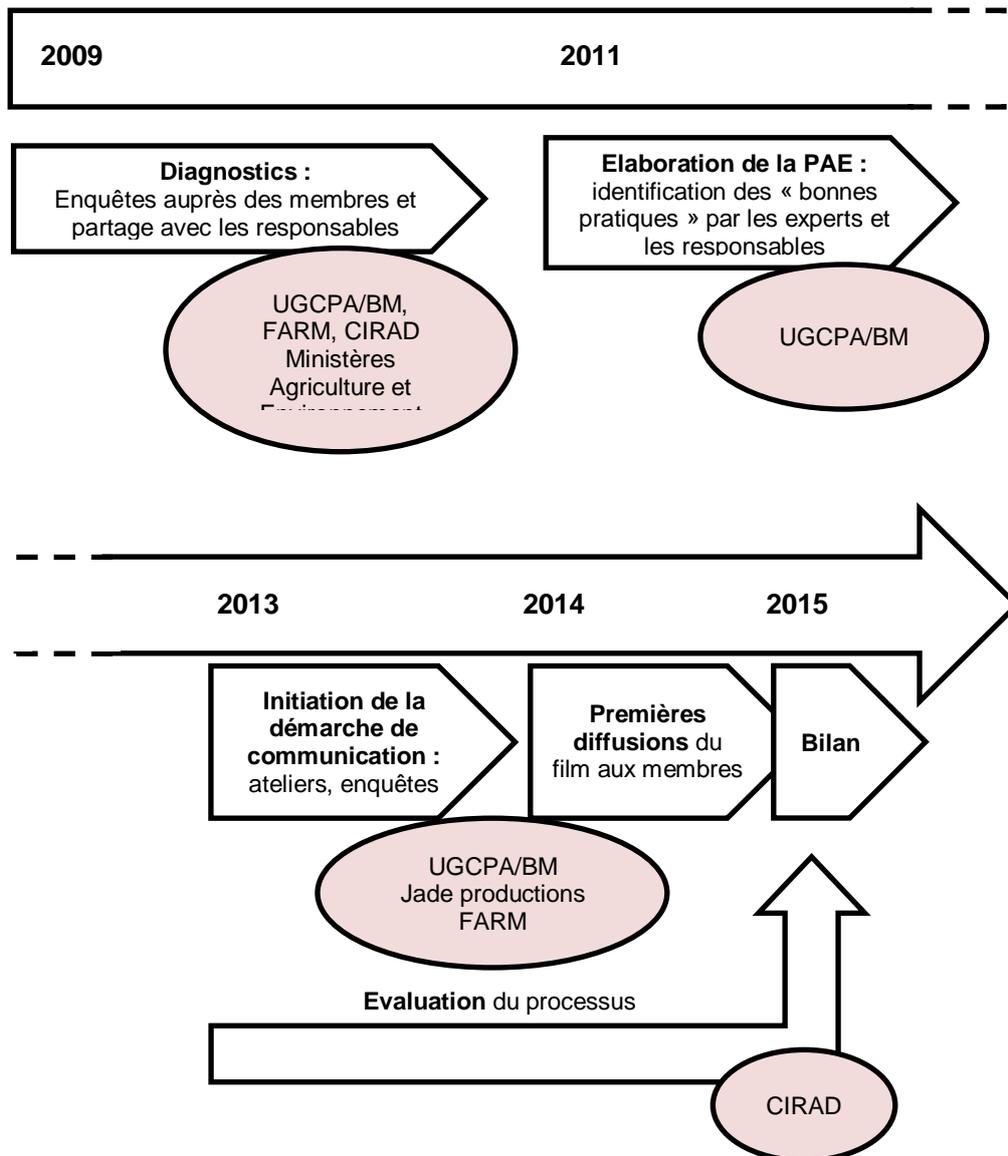
## 2.3 Se doter d'une politique agro-environnementale et communiquer

### 2.3.1 L'élaboration de la politique agro-environnementale

---

L'UGCPA/BM est une organisation qui élabore tous les cinq ans un plan stratégique de développement qui dresse ses grands objectifs de travail et les moyens qu'elle se donne pour y arriver. Dès 2011, les responsables ont souhaité y inscrire la dimension agro-environnementale pour se doter d'une vision et d'une stratégie pour cadrer leurs multitudes d'actions agro-écologiques : c'est la naissance de ce que les responsables ont appelé leur politique agro-environnementale (cf Figure 6). Deux raisons ont poussé les responsables de l'union à élaborer cette politique. D'une part, l'ensemble des diagnostics posés sur la fertilité des sols ont été à l'origine d'une prise de conscience des dirigeants : à terme, les baisses de production des membres affecteraient le niveau de collecte et donc la viabilité de l'OP. D'autre part, les responsables avouent à demi-mot que la politique agro-environnementale est aussi un moyen de communication pour faire (re)connaître leurs efforts auprès des acteurs du développement (qui sont de potentiels nouveaux financeurs pour l'OP), très sensibles à cet enjeu.

**Figure 6 : De l'élaboration de la politique agro-environnementale à sa communication auprès des membres**



L'objectif de la PAE est « d'amener les membres actuels et futurs de l'UGCPA/BM à adopter des pratiques agricoles qui permettent d'accroître de façon durable la production agricole et à améliorer de façon substantielle et équitable leur revenu ». Le diagnostic des problèmes environnementaux identifiés et retenus par l'union repose sur le premier travail initié avec FARM ainsi que sur des études complémentaires menées par des personnes ressources des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement du Burkina Faso. Ces études ont confirmé le diagnostic initial qui a été partagée avec les responsables de l'UGCPA/BM :

- la réduction des surfaces cultivables, donc des surfaces à défricher ce qui limite la pratique de la jachère et menace le renouvellement de la fertilité de sols ;
- un renouvellement de la fertilité des sols assuré en grande partie par l'utilisation d'engrais minéraux et de fumure organique pour les plus grandes exploitations agricoles, situées à l'Ouest et le Sud de Dédougou. Pour les plus petites exploitations, cela est plus difficile ;
- des risques environnementaux et sanitaires liés à la manipulation des pesticides, accidents de stockage, et à la gestion des emballages ;

- la concurrence sur l'utilisation des résidus de récolte pour l'alimentation des animaux ou la production de fumure organique.

Face à ce diagnostic, des « bonnes » et des « mauvaises » pratiques agricoles ont été identifiées (cf Tableau 1). C'est sur cette base qu'a été proposée la politique agro-environnementale, qui, concrètement, se résume en un livret d'une dizaine de pages en langue française imprimé en plusieurs dizaines d'exemplaires. Si la politique incite clairement au changement, elle explicite peu les moyens par lesquels l'OP pourrait induire ces changements au sein de ses membres. Nous reviendrons plus tard dans ce rapport sur la faiblesse de cette approche.

**Tableau 1 : Le contenu de la politique agro-environnementale**

Section	Pratiques recommandées
<b>De la fertilité des sols</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation de la fumure organique ;</li> <li>• La culture de légumineuses ;</li> <li>• La pratique de la jachère améliorée et de la rotation/association culturale ;</li> <li>• La pratique du paillage ;</li> <li>• La culture d'engrais vert.</li> </ul>
<b>De la récupération des terres dégradées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation de cordons pierreux ;</li> <li>• La plantation d'espèces végétales fixatrices d'azote ;</li> <li>• Autres pratiques agro forestières de conservation des eaux et des sols.</li> </ul>
<b>De l'utilisation maîtrisée des produits phytosanitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires homologués ;</li> <li>• Le recyclage et/ou l'enfouissement contrôlé des emballages de produits phytosanitaires</li> </ul>
<b>De la promotion de l'agriculture biologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la production biologique de bissap ;</li> <li>• Promotion de la production biologique de toutes autres productions en fonction de la demande du marché.</li> </ul>
<b>Des moyens pour atteindre les objectifs de la politique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Du développement de l'éducation environnementale :</li> <li>• Actions d'information, de sensibilisation et de formation ;</li> <li>• Voyages d'échange ;</li> <li>• Journées promotionnelles ;</li> <li>• Des mesures incitatives : la facilitation d'accès des producteurs à du matériel de production via le crédit et/ou la subvention et des primes pour les producteurs et productrices adoptant des pratiques exemplaires.</li> </ul>

### 2.3.2 Les motivations à communiquer sur la PAE

Une fois la politique agro-environnementale élaborée, les responsables de l'UGPCA/BM ont décidé de communiquer auprès de leurs membres sur son contenu. Leur objectif était de les associer dans un mouvement d'ensemble, amorcé par les partenaires de l'OP, puis repris par les responsables afin de les intégrer aux plans d'action. Ils ne savaient pas exactement comme s'y prendre mais la seule certitude était qu'un livret d'une dizaine de pages écrit en français n'est pas le média le plus adéquat pour communiquer auprès d'agriculteurs qui parlent peu le français. C'est pourquoi les responsables de l'UGPCA/BM ont souhaité mener une réflexion pour voir comment ils pourraient communiquer auprès de leurs membres.

### 3. La communication sur la politique agro-environnementale de l'UGCPA/BM : processus et résultats

Dans cette partie, nous abordons premièrement l'ensemble du processus de la démarche de communication depuis le livret de la PAE à la production d'une vidéo diffusée auprès des membres. Ensuite, nous analyserons les effets d'apprentissage provoqués par l'outil de communication et le processus d'élaboration sur les producteurs et les responsables de l'OP. Enfin, ces résultats seront discutés.

#### 3.1 Un processus participatif pour la conception de la démarche de communication

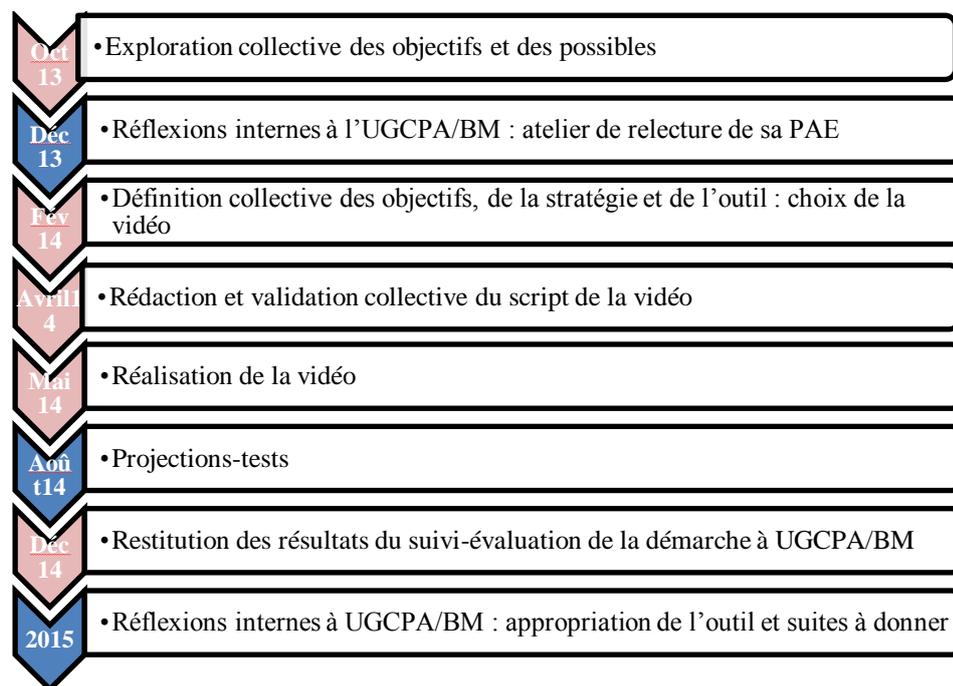
Afin de choisir et concevoir la démarche de communication la plus adaptée aux attentes de l'UGCPA/BM, trois partenaires ayant des compétences et des regards complémentaires ont collaboré avec l'OP : FARM, le Cirad, et Jade Productions (cf Tableau 2).

**Tableau 2 : Rôles des acteurs impliqués dans l'élaboration de la démarche de communication**

Partenaires	Rôles
<b>UGCPA/BM</b>	<p><b>Promoteur administratif</b> de la démarche de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• élabore la commande et pilote la démarche de conception ;</li> <li>• participe à la conception des messages ;</li> <li>• organise la diffusion du film.</li> </ul>
<b>FARM</b>	<p><b>Partenaire financier</b> de l'UGCPA/BM (bailleur du projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• facilite les interactions et la coopération entre les partenaires du projet ;</li> <li>• finance les actions</li> </ul>
<b>Jade productions</b>	<p><b>Partenaire technique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• élabore la « stratégie de communication » en étudiant le contexte de communication (identification des vecteurs de l'information et des outils de communication adaptés) ;</li> <li>• organise un atelier visant à cerner plus précisément les besoins et attentes de l'OP, les messages à faire passer ;</li> <li>• réalise les outils de communication.</li> </ul>
<b>CIRAD</b>	<p><b>Partenaire technique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• éclaire sur les démarches d'accompagnement des changements ;</li> <li>• réalise le suivi-évaluation du processus de conception de la démarche de communication et de ses effets.</li> </ul>

Le processus de conception de la démarche de communication de type réflexif, itératif et participatif s'est déroulé sur plusieurs mois (entre février 2013 et décembre 2014), au rythme de rencontres et d'ateliers de travail entre les différents partenaires et de phases de réflexion internes à l'OP. Ces étapes sont résumées par la figure 7.

**Figure 7 : Etapes du processus (en rose : les temps de réflexion multi-acteurs ; en bleu : les temps internes à l'UGCPA/BM)**



L'enjeu était de faire progresser l'OP dans la formulation de ses besoins, de ses attentes et dans sa réflexion sur la PAE qu'elle souhaite mettre en œuvre, en lui apportant par étapes des éléments nouveaux pour aider *in fine* l'élaboration de la démarche de communication. Le processus a donc alterné des phases de travail collectif, de collecte de données sur le terrain, de restitution et de réflexion interne à l'OP. Nous détaillons ci-après les premières étapes qui ont abouti à la définition des objectifs de la démarche de communication et à l'écriture du script de la vidéo.

### **3.1.1 Étape 1 : l'exploration des possibles lors de « l'atelier de Moundasso »**

Un premier atelier multi-acteurs de deux jours a réuni une vingtaine d'élus et d'employés de l'UGCPA/BM ainsi que Jade productions, le CIRAD et FARM. Dénommé « l'atelier de Moundasso » (du nom du lieu où il s'est tenu), cette réunion avait pour ambition d'aboutir à l'élaboration d'une stratégie de communication autour de la PAE.

A partir d'une analyse de la diversité des actions agro-environnementales de l'UGCPA/BM et d'éléments de cadrage fournis sur les usages possibles des outils de communication, l'atelier a essentiellement permis à l'OP d'approfondir sa réflexion sur comment elle pouvait accompagner les changements dans les exploitations agricoles vers une intensification écologique.

**Tableau 3 : Déroulement de l'atelier de Moundasso en octobre 2013**

	<b>Etape 1</b>	<b>Etape 2</b>	<b>Etape 3</b>	<b>Etape 4</b>
<b>Objectifs</b>	S'accorder sur les connaissances détenues dans l'OP et les finalités des actions agro-environnementales	Faire préciser les attentes de l'UGCPA/BM en matière de communication vers ses membres	Identifier les conditions et priorités de communication pour que l'outil soit le plus efficace possible	Définir les objectifs de communication, choisir les messages-clés et le média
<b>Inputs</b>	Revue des actions agro-environnementales de l'UGCPA/BM	Revue des usages possibles des outils de communication et des contributions aux apprentissages au niveau des exploitations agricoles	Revue du contexte de communication et des perceptions paysannes des enjeux agro-environnementaux	Synthèse des produits des étapes précédentes
<b>Méthode de travail</b>	Travaux de groupe par thématique agro-environnementale	Faire réagir et discuter les décideurs de l'OP à partir de la revue proposée	Projection de témoignages paysans filmés  Visionnage des résultats d'enquêtes	Travail collaboratif en groupe
<b>Résultats</b>				
<b>Produits</b>	Posters : synthèse des actions agro-environnementales par thème	Notes de discussion	Notes de discussion	Grilles par thème
<b>Constats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de compréhension commune des enjeux agro-environnementaux au sein de l'OP, décalages entre intentions des bailleurs et appropriation des actions par l'OP</li> <li>• Les enjeux agro-environnementaux identifiés n'ont pas tous la même maturité et complexité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de conscience de la nécessité d'inscrire l'action de communication dans une démarche longue d'accompagnement des membres et de diversifier les messages en fonction de la diversité des profils des agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divergences de compréhension des rationalités et comportements paysans en lien avec les problèmes environnementaux</li> <li>• Divergences de points de vue sur la façon de conduire les changements (formation, incitation, coercition)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté à choisir des messages-clés par manque de consensus sur les processus de changement</li> <li>• Remise en question des objectifs de la démarche de communication : participation au processus de construction de la PAE ou diffusion de messages simplifiés sur les actions de l'OP ?</li> </ul>

Mais surtout, cet atelier a montré que la PAE n'était pas encore totalement appropriée dans la mesure où les implications de cette politique, en termes d'engagements et d'actions à mener n'étaient pas encore bien identifiées et surtout partagées entre élus, employés et partenaires. En effet, les travaux de groupe ont montré qu'il n'existait pas encore de compréhension et de langages communs au sein de l'OP sur les enjeux agro-environnementaux (cf Tableau 4). De plus, des divergences demeuraient au sein des élus de l'OP sur les façons de conduire le changement (cf Tableau 5).

### Un langage commun à convenir

Il apparaît en premier lieu que les termes techniques utilisés par les partenaires techniques ou les acteurs de l'appui-conseil ne sont pas toujours bien compris par les responsables de l'OP. De longues discussions ont été nécessaires pour saisir les différences entre infertilité, infertilisation des sols et terres dégradées. Généralement, ces termes sont associés à une réalité concrète observée : « *les terres dégradées sont les terres des pauvres ou des femmes* » ; ou encore ce sont « *les terres les moins fertiles d'une région* » ; mais pour ceux qui interviennent dans des villages où il existe des *Jipele* (ou *Fugangwe* en dioula), il s'agit sans aucun doute des « *terres rendues infertiles par le surpâturage* ». De la même façon, la gestion de la fertilité est synonyme de « *production et épandage de fumure organique* » ; les autres pratiques (agriculture de conservation, rotations et diversification des cultures, légumineuses, etc.) sont diversement associées aux autres thèmes de la PAE. Du fait de ces différences de compréhension sur les termes mêmes, les discussions qui s'en sont suivies sur les causes des problèmes environnementaux et les façons d'y remédier étaient d'autant plus difficiles.

L'agriculture biologique est apparue comme un thème trop nouveau et dont les différentes dimensions (certification, cahier des charges) ne sont pas encore vraiment maîtrisées par l'ensemble des membres du bureau de l'OP (alors qu'elle commercialise du bissap certifié biologique depuis plus de 10 ans). Le terme « biologique » a posé des problèmes de compréhension (compris comme équivalent à « naturel », donc une agriculture sans aucun apport) et a introduit une discussion sur les différences entre les termes employés par leurs partenaires techniques de l'OP afin de les clarifier : « agriculture raisonnée » (gestion raisonnée de la fertilité, des phytosanitaires), « agriculture intégrée », « agriculture biologique » et « agriculture de conservation ».

**Tableau 4 : Divergences d'interprétation des actions et causes des problèmes associées à chacun des thèmes de la PAE au sein de l'équipe dirigeante de l'OP (élus et techniciens)**

Thèmes de la PAE	Actions associées	Causes des problèmes
<b>Gestion de la fertilité des sols</b>	Toutes pratiques agricoles en lien avec la production de fumure organique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Tous savent qu'il faut fertiliser son champ, mais beaucoup n'ont pas les moyens » (technicien) ;</li> <li>• « Certains sont des paresseux » ;</li> <li>• « Les travaux des champs sont très physiques, tous n'y arrivent pas, d'autant que les superficies sont trop grandes » (élu) ;</li> <li>• « Beaucoup ne font pas de l'agriculture de façon professionnelle, c'est un revenu annexe, et donc ne s'y investissent pas ».</li> </ul>
<b>Récupération des terres dégradées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiques de gestion de l'érosion (aménagement du milieu) ;</li> <li>• De multiples « bonnes pratiques agricoles » : plantation d'andropogon, niébé, agriculture de conservation, paillage, semis-direct ;</li> <li>• Planter de nouvelles espèces résistantes (comme la gomme arabique).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Les principales causes sont l'ignorance et le manque de moyens » (élus et techniciens) ;</li> <li>• L'élevage et le surpâturage ;</li> <li>• Trop de travail sans rien apporter (pas de fertilisation, soit chimique, soit organique) ;</li> <li>• Destruction totale des arbres (plus de freins à l'érosion) ;</li> <li>• Pas de gestion de l'érosion (érosion hydrique et aérienne : pas de diguette, pas d'arbres) ;</li> </ul>
<b>Utilisation maîtrisée des produits phytosanitaires</b>	Gestion intégrée des parasites, recyclage des emballages, gestion raisonnée des pesticides, des produits phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise gestion des emballages, mauvaise utilisation des produits, existence de produits non homologués ;</li> <li>• Manque de connaissances de la dangerosité des produits et des autres produits disponibles ; accès difficile aux équipements de protection sur le marché local ;</li> <li>• Manque de connaissance et d'accès à l'usine de recyclage, pas assez de collecteurs sur le terrain.</li> </ul>
<b>Promotion de l'AB</b>	Faire revenir les arbres dans les champs, dans les clairières (les arbres étant synonyme de « biologique », « écologique ») : « Si <i>Faidherbia</i> était planté dans les champs, alors ce sera vraiment biologique »	

## Diversité des objectifs de communication de l'OP vers ses membres

À l'issue de ces constats, la réflexion collective menée sur les types de messages à véhiculer pour faciliter l'adoption des pratiques agricoles promues par la PAE a été un exercice difficile : faut-il simplifier les messages et mettre en place une communication de masse qui concerne des problèmes rencontrés par l'ensemble des membres ? Ou, au contraire, faut-il segmenter les actions de communication pour qu'elles répondent aux problèmes spécifiques selon les villages et les types de producteurs ?

Les discussions sur les causes des comportements actuels des producteurs et les obstacles au changement d'attitude ont surtout laissé la place à un partage d'impressions et d'expériences personnelles sans données ou preuves qui permettaient d'asseoir leurs réflexions. Trois postures d'accompagnement des changements se sont finalement dégagées dans les propositions faites (cf Tableau 5).

**Tableau 5 : Divergence de vision des façons de conduire le changement auprès des exploitants agricoles au sein de l'équipe dirigeante (élus et techniciens)**

Posture d'accompagnement du changement	Finalités de la démarche de communication
<b>1. Compréhensive</b>	Initier une réflexion sur la diversité des causes des problèmes et des solutions possibles, et susciter le changement chez les producteurs :  <i>« Le tout n'est pas de donner une information, il faut arriver à expliquer les phénomènes pour mobiliser nos troupes » (technicien)</i>
<b>2. Normative</b>	Donner des arguments pour justifier les actions choisies et promues par l'UGCPA :  <i>« Ça ne va pas être facile à faire avec des gens qui ont la tête dure, l'esprit fermé, donc il faut pouvoir les convaincre de l'importance du problème auquel on est confronté » (animatrice)</i>
<b>3. Dirigiste</b>	Montrer les « bonnes pratiques » à mettre en œuvre :  <i>« Si on donne trop d'éléments de réflexion aux producteurs, ils ne vont plus accepter nos prix...donc il ne faut pas discuter avec eux ; il faut leur dire ce qu'ils doivent faire » (élu)</i>

## Une action de communication de l'OP à inscrire dans une démarche plus globale d'accompagnement des changements

Au cours de ce premier atelier, il est aussi apparu que la résolution de certains problèmes dépassait largement les marges de manœuvre de l'OP : les feux de brousse, la gestion des nouveaux défrichements, ou encore l'accès à des produits phytosanitaires de qualité. Ces problèmes nécessitent de prendre en compte les autres acteurs concernés par la gestion des ressources naturelles sur un même territoire. Mais les espaces de concertation entre ces différents acteurs existent rarement. En tant qu'organisation de producteurs, l'UGCPA/BM peut jouer un rôle pour initier des partenariats avec d'autres acteurs locaux : les Comités de développement villageois (CVD), les mairies, les autorités de l'Etat (services forestiers et agricoles), les autres OP, etc. L'OP dispose de moyens institutionnels pour agir dans son milieu car elle dispose d'une certaine reconnaissance. Mais elle ne pourra le faire seule, elle devra travailler avec ces autres acteurs pour communiquer en partenariat avec eux.

### Une première étape inachevée mais une progression de la réflexion collective

Cette première étape n'a pas abouti au choix d'une stratégie de communication – l'objectif initial – mais elle a fait progresser l'OP dans sa compréhension de la PAE, sur les objectifs de communication à élaborer et sur les façons de les atteindre. Trois pré-requis à la mise en œuvre d'actions d'appui et d'accompagnement de leurs membres vers l'intensification écologique ont ainsi été identifiés :

- harmoniser la compréhension des enjeux agro-environnementaux dans les différents villages et des objectifs de la PAE à trois niveaux : au sein des élus, entre les responsables et les membres et entre l'OP et ses partenaires. L'enjeu est à la fois de mieux comprendre les termes techniques relatifs à la gestion de l'environnement, les modèles d'agriculture sous-jacents, les apprentissages nécessaires aux différents niveaux, et les partenariats à envisager pour créer le changement ;
- améliorer la cohérence des actions de l'OP en fonction des objectifs affichés dans la PAE. L'enjeu est de replacer la multitude d'actions agro-environnementales engagées dans une vision planifiée des objectifs de changements à atteindre. Une idée a par exemple été avancée sur la possibilité d'annoncer des chiffres dans les messages à véhiculer, pour motiver les producteurs et prioriser les actions à conduire – par exemple : « 65 % des membres doivent pratiquer la gestion intégrée de la fertilité des sols à l'horizon 2020 » ;
- prioriser les actions à mener en fonction des marges de manœuvre de l'OP (ressources disponibles et résultats atteignables).

### 3.1.2 Etape 2 : relecture des objectifs prioritaires de la PAE et choix de la stratégie de communication

À l'issue de ce premier atelier, une relecture du document de PAE, lors d'un atelier interne à l'OP, s'est avérée nécessaire pour répondre aux points précédemment soulevés. Cette réflexion s'est inscrite dans un cadre plus large puisqu'elle a coïncidé avec l'élaboration du plan stratégique de développement de l'UGPCA/BM pour la période 2014-2018. Ainsi, les interactions entre les enjeux agro-environnementaux, économiques et sociaux auxquels fait face l'organisation ont été mis en exergue. Cette réflexion interne a abouti à l'identification des thèmes prioritaires à aborder dans la démarche de communication et des objectifs à atteindre (cf Tableau 6).

**Tableau 6 : Extrait du Cadre logique et plan opérationnel du service agroenvironnemental 2014-2018 (UGCPA, décembre 2013)**

Actions prioritaires	Activités
<b>Diffusion de la politique agro environnementale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration de la stratégie de diffusion de la politique ;</li> <li>• Diffusion de la politique agro-environnementale à travers les cadres de concertation, les rencontres, canaux retenus ;</li> <li>• Tenue d'ateliers d'information et de diffusion auprès de l'administration publique, des partenaires techniques, des collectivités territoriales, des ONG, etc.</li> <li>• Développement de partenariats pour contribuer et faciliter la mise en œuvre de la politique.</li> </ul>
<b>Amélioration de la fertilité des sols</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de capacités des producteurs(trices) dans l'amélioration de leurs pratiques ;</li> <li>• Facilitation de l'acquisition de matériels pour la production de la fumure organique ;</li> <li>• Facilitation de l'acquisition de la semence de base de légumineuses (dolique, mucuna, pois d'angle, etc.) et sa multiplication au sein des GPA ;</li> <li>• Suivis et visites interzones ;</li> <li>• Sensibilisation des membres sur les conséquences liées à l'infertilité des sols.</li> </ul>
<b>Défense, restauration des sols dégradés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des membres des GPA et des agents sur les techniques de conservation des eaux et des sols et de restauration des sols dégradés ;</li> <li>• Formation des membres des GPA sur les techniques de reboisement et l'agriculture de conservation.</li> </ul>
<b>Promotion de l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation et formation des membres à l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires ;</li> <li>• Elaboration et diffusion d'un répertoire des produits phytosanitaires homologués ainsi qu'une liste de fournisseurs fiables chaque année ;</li> <li>• Conscientisation des membres de l'UGCPA sur les conséquences liées à la toxicité des produits.</li> </ul>
<b>Promotion de l'agriculture biologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition de mesures incitatives au profit des productrices à poursuivre la production du bispap biologique ;</li> <li>• Faire une étude du marché pour d'éventuels produits biologiques.</li> </ul>

A partir de ce nouveau plan d'action, l'UGCPA/BM a décidé d'utiliser principalement la communication pour :

- informer à la fois ses membres et ses partenaires techniques des services qu'elle *souhaite* mettre en œuvre ; l'objectif à moyen terme est de *susciter des partenariats* qui vont l'appuyer dans le développement de ces nouveaux services ou le renforcement de ceux existants ;
- faire vivre les cadres de communication qu'elle a déjà créés, animés par des « animateurs paysans » qui visent à échanger sur la vie associative, le respect des engagements en tant que membre de l'OP. L'objectif est que le maximum de membres soit au courant de l'existence de la PAE et que des discussions puissent avoir lieu entre les membres, les animateurs paysans et les techniciens de l'OP sur le contenu et les objectifs de la PAE.

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie de communication retenue relevait principalement d'une documentation filmée des enjeux de la PAE en confrontant témoignages de producteurs, d'experts et des services d'appui au développement. Il s'agissait alors de montrer la diversité des problèmes rencontrés ainsi que les atouts mais aussi les incertitudes et les limites des solutions actuellement apportées. Ceci afin d'inviter les membres et les partenaires à réfléchir à leurs propres pratiques, et à s'investir davantage dans la recherche et la mise en œuvre de solutions. Les témoignages filmés de producteurs devaient aider les membres à s'identifier et à partager leur propre expérience à l'issue du visionnage du film, lors d'une séance de discussion animée par des techniciens de l'OP. Le scénario a été élaboré collectivement entre les partenaires (cf annexe 1) et le tournage a été réalisé sur une période de quinze jours dans la région de Dédougou. La phase de montage a ensuite duré environ deux mois dans les locaux de Jade productions à Ouagadougou.

### **3.1.3 Etape 3 : Le produit final et son utilisation**

La vidéo produite est découpée en trois séquences, chacune centrée sur le constat d'un problème environnemental (baisse de la fertilité des sols, extension des terres dégradées, mauvaise utilisation des phytosanitaires), suivies des solutions techniques proposées par l'UGCPA/BM et des contraintes rencontrées.

Une fois tourné, monté et finalisé, le film a présenté quelques différences avec le scénario d'origine. En effet, les messages ont été simplifiés et l'accent a été mis sur le plaidoyer pour venir en aide à la réalisation de la PAE de l'UGCPA/BM. Le temps court imparti et la relative nouveauté du produit attendu par rapport aux vidéos habituellement produites dans le milieu du développement, n'ont pas permis de suivre scrupuleusement le scénario initialement proposé.

Le film a été projeté dans deux villages différents (Boron et Sanaba dans la région de la Boucle du Mouhoun), où un certain nombre d'entretiens et témoignages filmés avaient été réalisés. La vidéo a constitué à la fois une restitution du travail aux producteurs qui avaient contribué à sa réalisation et un test de la démarche à suivre pour faire vivre les cadres de communications villageois. Chaque projection a été suivie d'une discussion animée par deux techniciens de l'UGCPA/BM. Cet échange visait à revenir sur les thèmes de la PAE présentés dans le film et faire réagir les membres aux messages compris.

## 3.2 Evaluation des effets d'apprentissage

Afin de savoir si les objectifs de communication ont été atteints et pour mieux cerner les effets et usages possibles, à court ou moyen terme de l'outil de communication, une évaluation des effets d'apprentissage a été conduite au niveau des producteurs et productrices. Les critères utilisés pour évaluer les effets d'apprentissage au niveau des producteurs membres et des membres du bureau sont présentés dans le Tableau 7.

**Tableau 7 : Niveau et critères d'évaluation des effets d'apprentissage**

Niveau d'évaluation	Objectifs	Critères
<b>Producteurs membres</b>	Effets d'apprentissage sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les problèmes et enjeux environnementaux auxquels les membres sont confrontés ;</li> <li>• les solutions techniques et organisationnelles à mettre en œuvre ;</li> <li>• le rôle de l'OP dans l'accompagnement de ces changements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution des messages à l'évolution de leurs perceptions sur leurs pratiques et sur les problèmes agro-environnementaux ;</li> <li>• Nature des messages compris ;</li> <li>• Contribution des messages à l'acquisition de nouvelles connaissances et références ;</li> <li>• Contribution des messages à adhérer à la PAE et à s'engager dans les changements proposés : motivations, intentions de changement, attentes vis-à-vis de l'OP.</li> </ul>
	Evaluation des outils	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation globale de l'intérêt de la démarche de communication et des outils utilisés.</li> </ul>
<b>Elus et Techniciens</b>	Evaluation des outils	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation de l'intérêt de la démarche de communication et des usages possibles de la vidéo ;</li> <li>• Appréciation globale des outils utilisés et de la nature des messages diffusés.</li> </ul>

## Méthode

Deux entretiens, avant et après projection du film, ont été conduits auprès d'un échantillon de 40 exploitations dans les deux villages (Boron et Sanaba) dans lesquels la vidéo a été testée.

Les deux villages retenus pour les enquêtes ont été choisis par l'UGCPA/BM comme les plus représentatifs des problématiques environnementales abordées par la PAE. Les habitants de Boron connaissent des problèmes sanitaires et environnementaux importants liés à l'usage des produits phytosanitaires. Tandis qu'à Sanaba, l'abandon des terres de décrues au bord du fleuve Mouhoun, trop longtemps inondées au cours de l'année, ainsi que l'augmentation de la population obligent les agriculteurs à mettre en valeur des terres dégradées en périphérie du village.

Afin d'avoir des résultats représentatifs d'une certaine diversité de situation, la sélection des exploitations a reposé sur deux critères : le niveau d'équipement (avec/sans traction animale et/ou motorisé) et la superficie de l'exploitation. Ce choix repose sur l'hypothèse que les grandes exploitations mécanisées ont une relation à l'environnement différente des petites exploitations ; les grandes exploitations seraient plus conscientes de cette relation, car l'impact de leurs pratiques est plus visible. Leur comportement face aux enjeux environnementaux et leur motivation à changer seront donc de nature différente (cf tableau 8).

Enfin, un entretien auprès des membres du bureau a été conduit une fois le processus d'élaboration de la vidéo terminé.

**Tableau 8 : Caractéristiques des trois types d'exploitations enquêtées**

Type	Nombre moyen de bœufs de traits	Superficie moyenne coton (ha)	Superficie moyenne maïs (ha)	Superficie moyenne champ en jachère (ha)	Nombre moyen de charrues bovines	Nombre de tracteurs
Type 1	5	7,4	2,53	7,67	2	1
Type 2	3	3,9	2,27	3,45	2	0
Type 3	3	1,3	1,89	4,23	1	0

### 3.2.1 Les effets d'apprentissage chez les membres

Les entretiens réalisés avant projection de la vidéo ont permis de caractériser les perceptions qu'ont les producteurs des différents problèmes environnementaux abordés dans la PAE, mais aussi de tester leur niveau de connaissances des pratiques agro-écologiques. Les obstacles rencontrés pour la mise en œuvre de ces pratiques et leur vision du rôle de l'UGCPA/BM ont également été spécifiés afin de pouvoir évaluer *a posteriori* l'effet des messages de la vidéo sur leur motivation à adhérer à la PAE (les intérêts qu'ils y voient pour résoudre leurs problèmes) et leurs intentions de changement à court ou moyen terme.

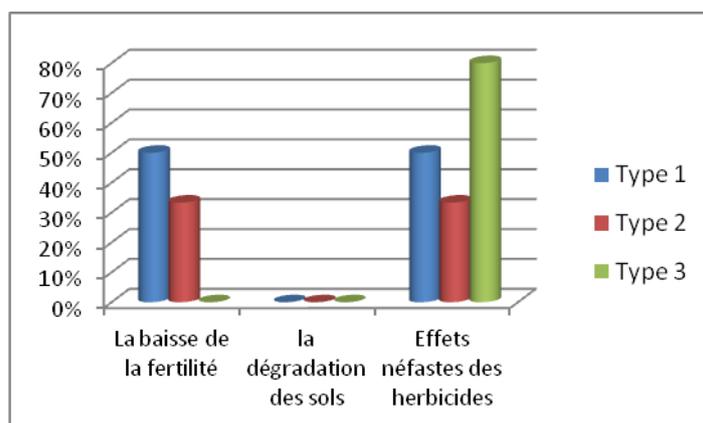
Les apprentissages ont principalement concerné quatre domaines : le cadre de référence des producteurs, les effets des herbicides, les techniques agro-écologiques et la PAE en elle-même (cf Tableau 9). Ce sont les principaux sujets sur lesquels les producteurs estiment avoir appris quelque chose de nouveau.

**Tableau 9 : Principaux apprentissages à l'issue de la projection de la vidéo et du débat**

Domaine d'apprentissage	Fréquence (%)	Nouvelles connaissances acquises	Fréquence (%)
Effets et usages des herbicides	52	Conséquences néfastes des herbicides	42
		Les herbicides de pré-levée tuent le sol	25
		Demander conseil avant achat et utilisation des herbicides	17
		Problème de surdosage des herbicides qui empêche de germer	17
		Existence de mauvais herbicides et nécessité d'utilisation des produits homologués	17
Cadre de référence	39	Prise de conscience des difficultés vécues dans les autres localités	9
		Découverte que plusieurs producteurs ont des problèmes avec les produits phytosanitaires	22
		Appréhension des effets négatifs de l'agriculture et de l'élevage sur l'environnement	9
Techniques agricoles	35	Le compostage de la bouse de vache	17
		La diversité des techniques de fabrication du compost	4
		La haie vive	4
		Le compost permet même à des terres dégradées de s'en sortir	4
		Le zaï	4
Existence et rôle de la PAE	56	Voir Tableau 10	56

Les apprentissages en lien avec les différents thèmes de la PAE (fertilité, terres dégradées, phytosanitaire, agriculture biologique) ont été clairement inégaux (cf Figure 8). D'une part parce que les producteurs ne se sont pas sentis concernés de la même manière au regard de leur propre vécu et de leur niveau de connaissance sur chacun des thèmes. D'autre part, car les thèmes de la PAE sont inégalement traités dans la vidéo. L'agriculture biologique est très peu développée alors que le problème de l'usage non maîtrisé des produits phytosanitaires est plus longuement abordé et s'appuie sur un témoignage saisissant d'un producteur.

**Figure 8 : Les problèmes pour lesquels les producteurs se sentent le plus concernés**



## Un objectif initial atteint à moitié

Avec la réalisation de la vidéo, l'objectif premier de l'UGCPA/BM était que les membres aient connaissance de la politique agro-environnementale. Le résultat est mitigé. Un peu plus de la moitié des producteurs (56 %) ont compris à travers la vidéo que leur organisation se dotait d'une PAE, mais ils ont perçu des fonctions assez différentes de ce dispositif (cf Tableau 10) : un mécanisme d'appui qui va mettre à disposition du matériel et des formations pour les « aider à progresser » ou bien la construction d'objectifs à atteindre. L'UGCPA/BM travaille déjà avec un système de suivi-évaluation de ses membres pour réguler l'accès aux crédits ; certains producteurs commencent donc à être habitués à des résultats chiffrés. D'autres membres y ont vu principalement un plaidoyer de leur organisation pour attirer des financements extérieurs, et enfin certains ont d'abord perçu la vidéo comme un film de promotion de l'OP pour attirer de nouveaux membres.

**Tableau 10 : Compréhension des objectifs de la PAE**

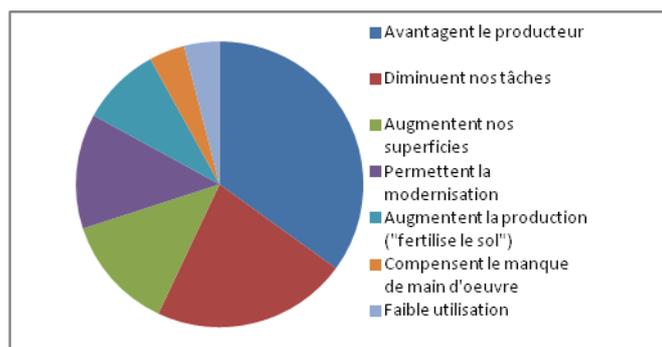
Objectifs perçus	Fréquence (%)	Réponses	Fréquence (%)
Dispositif d'appui	39	Faire progresser les producteurs	22
		Accompagner les producteurs, les aider à faire face aux problèmes	17
Poser des objectifs à atteindre	26	Réduire les superficies	4
		Maintenir voire augmenter la fertilité des sols	13
		Améliorer les rendements	4
		Assurer l'autosuffisance alimentaire de façon durable	4
Plaidoyer	22	Attirer des financements	22
Sensibiliser	22	Sensibiliser à la protection de l'environnement	17
		Expliquer que nos pratiques détruisent le sol	4
Promotion de l'OP	4	Augmenter le nombre de membres	4

Malgré l'intérêt porté à certains messages et à l'existence de nouvelles connaissances, seuls 40 % des producteurs ont partagé ces informations avec leur famille à l'issue de la séance de visionnage.

## Le message le plus marquant de la vidéo : les effets néfastes des produits phytosanitaires

Avant la projection de la vidéo, 77 % des enquêtés avaient conscience des impacts environnementaux liés à l'usage des produits chimiques (destruction des plantes, de la faune, perte de fertilité du sol, santé humaine), mais la majorité des répondants (52 %) refuse pour autant d'en limiter l'utilisation car les avantages des produits chimiques sont jugés trop importants pour le producteur. Les raisons invoquées sont présentées dans le diagramme de la Figure 9.

Figure 9 : Obstacles à la limitation de l'usage des phytosanitaires



La vidéo a sensibilisé à nouveau les producteurs sur l'ampleur des effets néfastes des produits phytosanitaires et les a ainsi conforté dans leurs diagnostics issus de leurs expériences vécues (après projection, 30 % des enquêtés répètent que les « *herbicides tuent le sol* »). Les messages retenus portent alors surtout sur la façon de minimiser les effets négatifs des phytosanitaires, sans les supprimer (cf Tableau 11).

Tableau 11 : Messages retenus concernant l'utilisation des produits phytosanitaires

Messages retenus	Fréquence (%)
Se renseigner avant l'achat (qualité, provenance)	37
Limiter, rationaliser l'usage	16
Eviter le surdosage	16
Tirer des leçons générales sur les conséquences de l'utilisation des herbicides	16
Se renseigner avant l'usage	11
Consulter les agents des services techniques	5

Pour 61 % des participants, ces messages avaient déjà été entendus. Mais ils estiment que pour mettre en œuvre ces recommandations et opérer les changements de pratiques attendus, un certain nombre d'incitations, qui ne sont pas évoquées dans la vidéo, doivent être mises en place (cf Tableau 12).

**Tableau 12 : Types d'incitations dont ont besoin les producteurs pour s'engager dans le changement de pratiques dans l'utilisation des produits phytosanitaires**

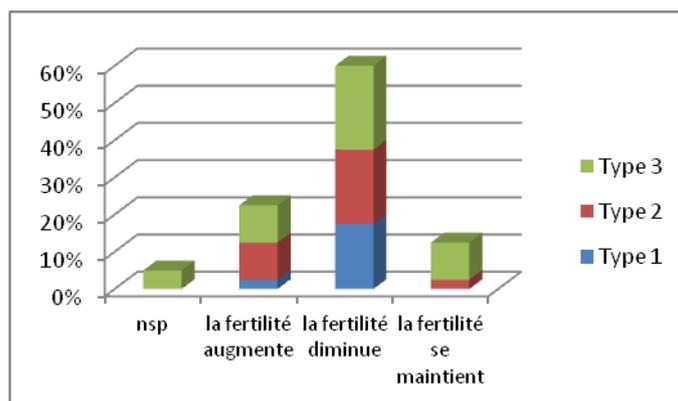
Objectifs	Types d'incitations	Freq. (%)
<b>Supprimer les produits chimiques phytosanitaires</b>	Promouvoir des techniques qui augmentent les rendements et les profits sans produits phytosanitaires	28
<b>Apprentissage d'un usage raisonné</b>	Augmenter le prix des herbicides	6
	Conseils et sensibilisation (avec vidéo par exemple)	28
	Former les producteurs	11
	Echanger entre producteurs et s'informer	6
<b>Acheter les « bons produits »</b>	Limiter la vente de ces produits non homologués	6
	Trouver des herbicides moins nocifs pour le sol	5
	Grouper les achats de produits chimiques	5
	Pas de solution	5

En conclusion, la prise de conscience est déjà là ; la vidéo n'a pas créée de « déclic » chez les producteurs mais elle les conforte sur le fait que c'est un problème général et partagé. Ce sentiment de partage d'une difficulté commune a libéré la parole et a permis de débattre des pistes possibles pour limiter les effets néfastes de ces produits.

## Des messages classiques sur la gestion de la fertilité

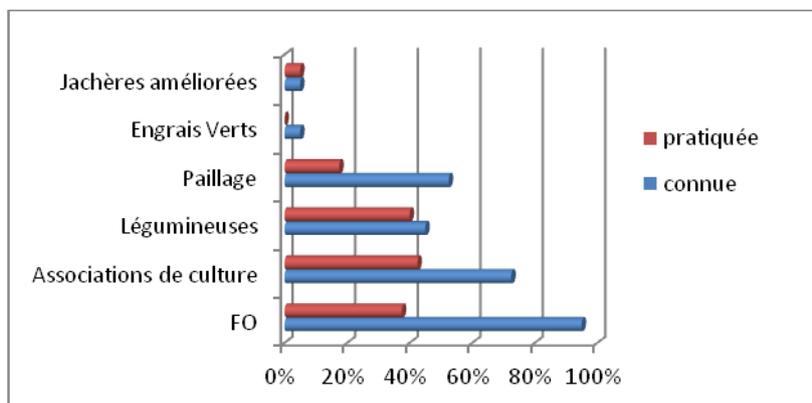
Même si une majorité des producteurs enquêtés perçoit une baisse de fertilité de ses champs, près d'un tiers, principalement les petits exploitants agricoles, considère que la fertilité se maintient ou augmente (cf Figure 10). Les causes de la baisse de fertilité sont mal connues : 40 % des enquêtés les ignorent (ou du moins n'ont pu les exprimer en se contentant de répondre qu'ils ne savaient pas), plus d'un tiers pense que cela est dû au manque d'apport de fumure organique (sans autres précisions) et seulement 12 % évoquent la culture répétée. Les diagnostics ne sont donc pas partagés et peu précis.

**Figure 10 : Perception des évolutions de la fertilité des sols par type d'exploitation (nsp : ne sait pas)**



Pourtant, la quasi-totalité des producteurs pense connaître les techniques qui permettent de relever la fertilité, même si peu d'entre eux les pratiquent réellement (cf Figure 11) : apport de fumure organique, culture des légumineuses, rotation culturale, paillage, engrais verts, conservation voire enfouissement des résidus au champ. Les agriculteurs évoquent le plus souvent un manque de matériel ou de savoir-faire qui limitent la mise en œuvre de ces pratiques.

**Figure 11 : Pratiques agro-écologiques connues et pratiquées pour relever la fertilité organique de sols**



Cependant, là aussi, les mécanismes de gestion de la fertilité sont en fait mal connus. Par exemple, sur les différences entre fumure organique et minérale, un seul répondra qu'elles se complètent. Les autres prêtent davantage de vertus à la fumure organique (« plus forte », « plus efficace », « dure plus longtemps », « ameublent le sol », « apporte de l'humus ») et la privilégient.

A l'issue de la projection du film, plus de la moitié des producteurs estimaient qu'ils n'ont rien appris de nouveau. En effet, aucune nouvelle information n'est donnée sur les mécanismes de baisse de fertilité au regard de ce qu'ils connaissent déjà. Les messages sont centrés sur les pratiques à mettre en œuvre (rotations, associations, apport de fumure) et qui sont déjà connues. Les connaissances qu'ils considèrent comme « nouvelles » ont porté essentiellement sur la façon de composter de la bouse de vache dans une fosse, en la mélangeant avec des tiges ; un certain nombre de producteurs se contentant

en effet encore de faire divaguer les animaux sur leur parcelle pour apporter de la fumure. Le constat de leur méconnaissance sur la façon de faire du compost les conduit à manifester principalement un intérêt à suivre des formations.

Quant à la gestion de la fertilité des sols, la vidéo met une partie des producteurs, tous types d'exploitation confondus, face à un manque de connaissances de certaines techniques et crée des attentes en matière de formation et de distribution de matériel de compostage. Les autres (environ un tiers) n'arrivent pas à formuler d'attentes vis-à-vis de la PAE de l'UGCPA/BM ou d'intentions de changement à l'issue du visionnage de la vidéo.

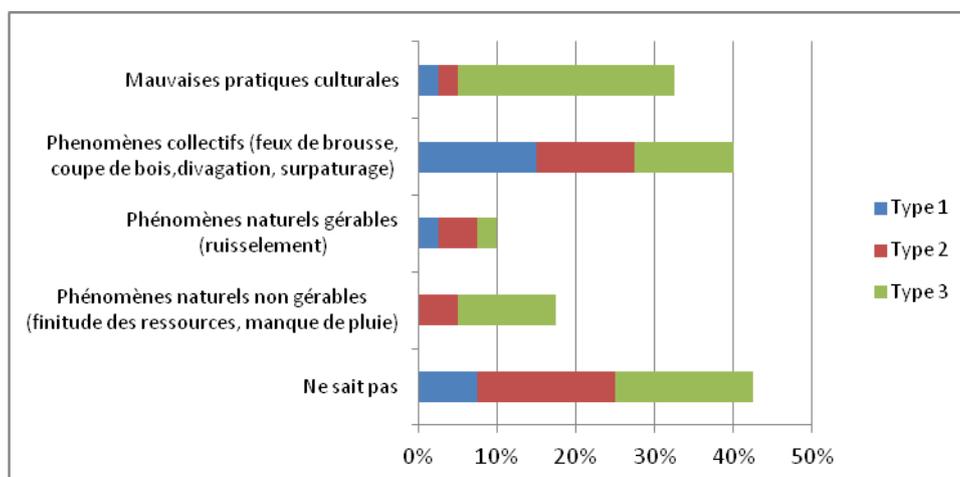
### Des messages plus confus et mal ciblés sur les autres thèmes de la PAE

Les thèmes concernant la restauration des terres dégradées et l'agriculture biologique ont très peu interpellé les agriculteurs, soit parce qu'ils ne se sont pas sentis concernés, soit parce qu'ils n'ont pas reçu suffisamment de nouvelles informations.

#### Restauration des terres dégradées

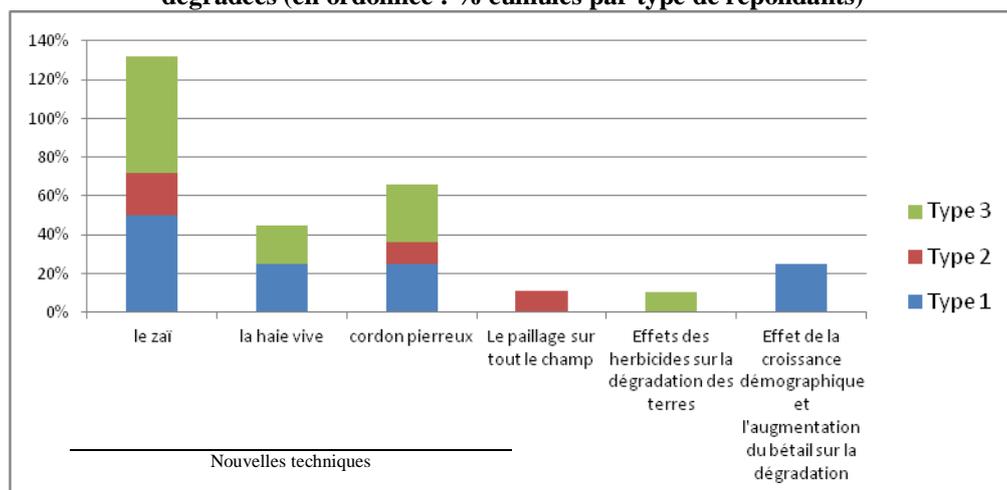
Pour les agriculteurs, la notion de « terres dégradées » fait référence à des « terres mortes » qui ne produisent plus. Il faut noter que la différence entre des terres qui n'ont jamais produit « de mémoire d'homme » – ce qui est lié à des caractéristiques pédoclimatiques particulières – et des terres dégradées par la culture continue sans renouvellement de la fertilité, n'est pas faite dans la vidéo. Ainsi, les messages sont compris diversement en fonction de la représentation que chacun se fait des réalités qui se cachent derrière l'expression « terres dégradées ».

Figure 12 : Interprétation de l'origine des « terres dégradées »



La Figure 12 montre que les grandes exploitations (type 1) assimilent principalement les « terres dégradées » aux espaces collectifs où se déroulent la coupe de bois, la divagation des troupeaux et les feux de brousse depuis des décennies. Pour les petites exploitations de type 3, il s'agit principalement de leurs champs cultivés, dans lesquels les pratiques agricoles ne permettent pas de maintenir la fertilité (problème de cultures répétées, d'usage d'herbicides, de non-apport de fumure organique, etc.).

**Figure 13 : Nature des connaissances acquises par type de producteurs sur les problèmes liés aux terres dégradées (en ordonnée : % cumulés par type de répondants)**



En conclusion, les producteurs de type 3 ont surtout retenu des messages sur les techniques agricoles à mettre en œuvre, notamment le zaï, dont ils entendent de plus en plus parler mais ne savent pas comment il se pratique. Les producteurs de type 1 et 2 confortent leur diagnostic sur le fait que ce sont des causes « extérieures » qui sont responsables de la dégradation des terres (augmentation de la population et des cheptels) et prennent également connaissance de la technique du zaï (cf Figure 13). Bien qu'il y ait cette prise de connaissance de nouvelles techniques, les intentions de changements sont faibles (1/3 des répondants) et ce sont principalement les exploitations de type 3 qui manifestent l'intention de tester la technique du zaï en particulier. Les producteurs manifestent principalement un intérêt pour mieux comprendre les problèmes de dégradation des sols et les différentes façons d'y faire face via des formations (74 % des répondants).

### **Agriculture biologique**

Avant la diffusion de la vidéo, la majorité des producteurs ne connaissait pas l'agriculture biologique (82 %), notamment car elle n'est pas pratiquée dans leur village, mais dans des villages voisins. Il faut souligner ici que l'UGCPA/BM collecte et commercialise du bissap qui est certifié biologique mais les deux villages où a été diffusé le film ne sont pas concernés par cette filière.

Après la projection, seul un tiers des répondants était capable d'expliquer en quoi consiste l'agriculture biologique : qu'il y a des conditions de production à respecter, que c'est une agriculture qui protège la santé, mais que les produits doivent être vendus sur un marché spécifique. A l'issue de la vidéo, moins de la moitié des agriculteurs ont envie d'en apprendre plus. Les membres de ces villages ne se sentent donc pas concernés par les propositions faites par la PAE en matière d'agriculture biologique. Ce résultat interpelle sur la façon dont les membres envisagent les changements auxquels ils peuvent aspirer, comme si l'OP était un filtre empêchant les initiatives locales.

### 3.2.2 L'appréciation de la démarche de communication par l'OP et ses membres

#### Appréciation par les membres de l'OP

La vidéo a été appréciée par les membres de l'OP pour trois raisons. D'une part, parce qu'elle met en scène des producteurs de leur village ou de villages voisins qui témoignent de leurs difficultés ou de leur expérience. Ils se reconnaissent dans les discours ou apprécient le fait que « *la vérité soit dite* ». D'autre part, car le film témoigne d'une démarche compréhensive de la part de l'OP : « *La vidéo a songé aux producteurs car le fait de venir vers nous est déjà quelque chose de bon* ». Un autre producteur précise même : « *j'apprécie le film, beaucoup, on pensait que nos responsables ignoraient nos difficultés mais à travers le film, j'ai vu qu'ils sont au courant* ». Enfin, parce que la vidéo permet de voir : « *tout ce qui est dit est visible* ». Les producteurs accordent ainsi trois grandes fonctions à la vidéo : un support d'apprentissage facilité, un moyen d'accéder à des informations peu accessibles (ce qui se passe dans d'autres villages), et une source d'informations fiables et convaincantes qui allie image et parole ; ils peuvent voir par eux-mêmes, et beaucoup considèrent que « *la parole n'est que mensonge* ».

Tableau 13 : Avantages de la vidéo d'après les producteurs

Fonction de la vidéo	Réponses- type	Fréquence (%)
Sources d'informations fiables et convaincantes	« <i>Les simples paroles sont considérées comme des mensonges mais la vidéo permet de voir et de se rendre à l'évidence que c'est vrai.</i> »	48
Accès à des informations difficilement accessibles	« <i>La vidéo permet de voir ce qui se passe ailleurs, de s'informer, de comprendre les conséquences futures de nos pratiques.</i> » « <i>Elle ouvre l'esprit, permet de voir les problèmes en face.</i> »	26
Apprentissage facilité	« <i>La vidéo est comme une publicité, forcément ceux qui la regardent en tirent quelque chose.</i> »	9
	« <i>La vidéo permet de comprendre très vite.</i> »	4

Le débat qui a suivi le visionnage a été jugé comme un complément nécessaire pour apporter des précisions sur certains passages (cf Tableau 14). Les animateurs de l'OP sont en effet revenus sur chacun des thèmes de la PAE pour réexpliquer les pratiques agricoles qui étaient attendues. Les discussions enclenchées par les producteurs ont concernés quasi exclusivement les problèmes liés à la gestion de la fertilité des sols et à l'usage de produits phytosanitaires. Ce qui confirme les résultats évoqués plus haut sur le moindre intérêt des producteurs sur les terres dégradées et l'agriculture biologique.

**Tableau 14 : Utilité du débat selon les producteurs**

<b>Utilité du débat</b>	<b>Fréquence (%)</b>
<b>Il permet de mieux comprendre la vidéo en apportant des précisions, des éclairages</b>	61
<b>L'échange avec les animateurs et d'autres producteurs donne la possibilité d'aller plus loin dans les conseils, les recommandations</b>	22
<b>Il est l'occasion d'échanger des expériences et des informations entre les producteurs</b>	18
<b>Il permet d'exprimer son opinion</b>	4

## Appréciation par les responsables de l'OP

Avant le produit final (la vidéo), c'est la démarche de conception de l'outil qui a été particulièrement appréciée par les responsables de l'OP pour les raisons suivantes (par ordre de priorité) :

- la mise en place d'une démarche participative : concertation, recherche de consensus, prise en compte des différents points de vue et valorisation des savoirs locaux ;
- le film est un moyen d'évaluer l'action de l'UGCPA/BM : « voir si les gens ont compris ou pas » ;
- les efforts fournis par Jade productions pour illustrer les propos des producteurs ;
- la responsabilité partagée du produit final.

Sur l'usage de l'outil vidéo en lui-même, un ensemble d'avantages et d'inconvénients ont été identifiés par les élus et les techniciens (cf **Tableau 15**)

**Tableau 15 : Avantages et inconvénients de l'outil vidéo conçu selon les responsables de l'OP (élus et techniciens)**

Avantages	Inconvénients et limites
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteinte des analphabètes ;</li> <li>• Atteinte de beaucoup de monde et communication avec un large public ;</li> <li>• Mobilisation des images et séquences du film à tout moment, selon les besoins des participants ;</li> <li>• Illustration visuelle des problèmes environnementaux ;</li> <li>• Adaptation à l'apprentissage des adultes, car ils ont besoin de voir avant de croire ;</li> <li>• Possibilité d'une confrontation visuelle des pratiques des producteurs et des pratiques proposées par l'UGCPA/BM.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût très élevé ;</li> <li>• Manque d'équipement pour projeter ;</li> <li>• Les problèmes sont trop simplifiés ce qui engendre une superficialité. La vidéo n'entre pas en profondeur dans les différents thèmes de la PAE et les messages auraient pu être beaucoup plus riches ;</li> <li>• Pas suffisante pour faire passer tous les messages de la PAE. Des animations et formations complémentaires sont nécessaires.</li> <li>• Certains thèmes manquent (les énergies renouvelables) ;</li> <li>• Les propos peuvent porter à confusion s'ils sont mal interprétés ;</li> <li>• On distingue mal les problèmes individuels (exemple : gestion de la fertilité, de l'érosion) des problèmes collectifs (ex : inondations, terres dégradées, accès aux produits phytosanitaires) ;</li> <li>• Les enjeux présentés sont très locaux (Boucle du Mouhoun) ; elle ne peut pas être visionnée ailleurs.</li> </ul>

Malgré les inconvénients relevés, les responsables de l'UGCPA prévoient d'utiliser largement cette vidéo, en la diffusant aux membres dans leurs cadres de concertation, ou à l'occasion d'événements clés pour l'OP (AG, rencontres avec des partenaires) ou d'événements nationaux comme les Journées nationales du paysan.

Ils estiment majoritairement que le film aura un impact important sur une grande partie des producteurs (entre 50 et 90 %) qu'ils considèrent comme ayant encore des « pratiques ancestrales » car « étant résignés » et pratiquant l'agriculture par défaut : « Environ 90 % des producteurs banalisent l'agriculture. L'agriculture est pour eux un métier relégué au second plan. Ils développent un comportement attentiste » (technicien). La vidéo doit donc créer un « déclic » pour qu'ils se « professionnalisent » en prenant conscience des impacts négatifs de leurs pratiques sur l'environnement et en les raisonnant davantage (élus et techniciens).

Ceci étant, plusieurs contradictions peuvent être notées dans les discours des responsables de l'OP. S'ils souhaitent tous ce « sursaut responsable » des producteurs, ils sont partagés sur leurs réelles capacités à opérer des changements vers l'intensification durable à moyen ou long terme. Notamment, ils sont bien conscients que la question foncière (pas de gestion durable de la fertilité tant qu'il n'y a pas de l'insécurité foncière) et le manque de moyens matériel et financiers pour mettre en œuvre certaines pratiques sont des obstacles que les producteurs ne pourront jamais dépasser seuls et sur lesquels l'OP n'a pas beaucoup de prise à l'heure actuelle.

### 3.3 Retour sur le choix de l'outil de communication et les résultats obtenus

Nous revenons ici sur les principaux apports et limites de l'outil et la démarche de communication sur la politique agro-environnementale de l'UGCPA/BM : en quoi a-t-elle répondu aux attentes ? L'objectif de « sensibilisation des membres à la PAE » a-t-il été atteint ? Quels autres effets a-t-elle eu sur le renforcement de capacités de l'OP, ou sur l'accompagnement des membres vers l'intensification écologique ? Les résultats de cette expérience-pilote résident davantage dans le processus de conception de la démarche que dans le produit final, la vidéo. En effet, comme cela a été explicité plus haut, le contenu et les effets restent en deçà des attentes et des objectifs visés.

#### 3.3.1 La conception de la démarche et le choix de l'outil de communication

La démarche de conception a consisté en plusieurs étapes alternant des séances de travail collectif, mobilisant les différents partenaires du projet, et de travail individuel au sein de chacune des structures.

Les discussions ont montré globalement que le champ de préoccupation de l'UGCPA/BM est large, mais faiblement structuré pour le passage à l'action : tous les enjeux agro-environnementaux soulevés ne sont pas traitables par l'OP elle-même (comme la restauration des terres dégradées, hors exploitation agricole, le surpâturage, ou la coupe abusive de bois) ; et parmi les questions traitables, l'OP n'a pas suffisamment de marges de manœuvre (moyens humains, financiers, matériel) pour apporter des solutions concrètes immédiates.

Par ailleurs, certains thèmes sont encore trop diversement compris au sein de l'OP, donc faiblement appropriés, comme les énergies renouvelables, l'agriculture biologique ou le problème d'« infertilisation » des sols. Il apparaît alors difficile d'avoir un échange avec les producteurs sur ces sujets.

La priorisation des enjeux, des questions abordables, en fonction de leur complexité et de leur maturité, s'est avérée être rapidement une étape nécessaire pour concevoir la démarche de communication, mais elle s'est révélée être un exercice difficile pour l'OP : difficulté à définir clairement les objectifs, à trancher et à prendre des décisions. La relecture de la PAE n'a finalement abouti qu'à une reprise plus détaillée des actions déjà planifiées auparavant, et n'a pas permis de lever les ambiguïtés ou les obstacles à la concrétisation des objectifs qui avaient été identifiés lors du premier atelier de concertation.

Cela peut s'expliquer à la fois par l'existence de multiples agendas que l'OP souhaite traiter de front, et par le manque de connaissances et de méthodes pour élaborer des stratégies mieux ciblées d'accompagnement des changements chez les producteurs. La visibilité politique et institutionnelle reste importante, et la promotion de l'OP transparait fortement dans la vidéo, comme l'ont noté plusieurs producteurs. Ainsi que l'ont mentionné certains élus, le travail de conception de la PAE a, selon eux, surtout permis de « renforcer la crédibilité de l'OP auprès de ses producteurs et de l'opinion nationale », et de « gagner une avance sur les problèmes environnementaux ». C'est seulement lors de la conception de la démarche de communication, que l'OP a pu réfléchir à « comment opérationnaliser [son] discours ». L'usage de la vidéo a ensuite permis « d'illustrer [ses] propos par des images », mais l'OP est consciente « que les objectifs auprès des producteurs ne sont pas atteints, comme l'a montré le suivi-évaluation qui a été réalisé ». La réalisation de la vidéo s'est faite dans la mesure des moyens et du temps disponible de l'OP et des partenaires associés au projet, ce qui n'a pas permis de valoriser toutes les propositions et idées émises lors des différentes séances de travail. La vidéo produite est donc considérée par l'UGCPA/BM comme un produit intermédiaire qui reste à améliorer mais qui peut tout de même être diffusé auprès des partenaires techniques et financiers. Ce sont ici les capacités communicationnelles de l'OP, pour se faire (re) connaître qui sont

privilegiées. Le passage à un outil de communication destiné aux producteurs, pour déclencher des changements, nécessiterait de revoir le contenu et le fil directeur de la vidéo.

Les difficultés rencontrées montrent l'importance de poser des garde-fous dans de telle démarche pour éviter la tentation de l'OP de vouloir tout traiter en même temps, au risque de perdre en efficacité.

### **3.3.2 Des effets d'apprentissage limités au niveau des producteurs**

---

L'évaluation des effets d'apprentissage suite à la participation à la projection et au débat montre que les effets d'apprentissage sont globalement faibles et très inégaux d'un producteur à l'autre. Soit ils ne se sont pas sentis concernés par les problèmes mentionnés, soit ils connaissaient déjà les pratiques agricoles proposées.

En revanche, une majorité de producteurs a compris que l'UGCPA/BM, via sa PAE, se dotait de moyens pour continuer à leur fournir des services d'appui et de formation afin de les aider à faire face à leurs problèmes et atteindre certains objectifs (réduire les superficies, augmenter la fertilité des sols, améliorer les rendements). Mais il ne s'agit en aucun cas de déclencheurs à des changements de pratiques ; les messages restent informatifs et ont principalement créé une attente des producteurs en matière de formations ou d'appuis techniques.

### **3.3.3 L'amorce d'une mise en mouvement collective vers l'intensification écologique**

---

Les élus et techniciens admettent que les messages dans la vidéo sont trop simplistes pour trouver écho auprès des producteurs et pour rendre compte de la complexité des problématiques environnementales mais ils ont permis *a minima* de créer des réactions lors du débat qui a suivi la projection du film.

Il apparait clairement que ce débat joue un rôle central dans la démarche de communication puisqu'il permet d'ouvrir un espace d'échanges et de dialogue entre l'OP et les membres, et entre les membres eux-mêmes. Un espace de partage des expériences vécues, qui adresse des propositions aux techniciens, pose des questions et clarifie les attentes et besoins des membres en matière d'appui. L'OP peut alors prendre la mesure de la pertinence et de l'intérêt suscité par leurs actions agro-environnementales.

L'organisation et la capitalisation de ces échanges sont essentiels pour mieux comprendre quels types de messages doivent être transmis aux producteurs pour guider les changements voulus, et pour aider l'OP à prendre des décisions et faire des choix sur les actions à mener en priorité – au regard de ses moyens et des résultats atteignables.

Par exemple, l'usage raisonné des produits phytosanitaires est une thématique qui a créé beaucoup de réactions chez les producteurs, avec des intérêts manifestes, à la fois pour leur santé et pour la protection de leurs moyens de production (notamment les sols). De nombreux producteurs ont vécu des problèmes liés à des surdosages en raison du manque de connaissance des modes d'utilisation de ces produits, sans oser en parler. Ils sont également conscients de l'existence de produits de contrefaçon sur les marchés qu'ils achètent car ils sont moins coûteux. La prise de conscience est déjà là : les discours de l'UGCPA/BM sur les produits phytosanitaires font sens pour les membres. Il est alors plus facile d'engager des actions concertées avec les producteurs, d'identifier les différentes incitations et les appuis possibles. Sur le plan technique, ce thème est une bonne porte d'entrée pour traiter à la fois les problèmes de santé et de pollution, l'amélioration de la fertilité des sols et les intérêts de méthodes limitant ou évitant l'utilisation de produits phytosanitaires.

## 4. Le rôle des outils de communication pour accompagner le changement

Depuis quelques années, les outils de communication pour le développement rural connaissent un essor en Afrique, principalement grâce à l'émergence mondiale des technologies, réseaux et outils de l'information accessibles à un moindre coût. On observe particulièrement un engouement pour la production de vidéos et leur utilisation dans des projets de développement agricole (Lie et Mandler 2009 ; Petit et Colin, 2009). Le pouvoir des images en mouvement pour informer, instruire et divertir est reconnu depuis longtemps. Cependant leurs effets sont controversés. Les méthodologies utilisées pour les produire ainsi que les usages qui en sont fait par la suite sont très peu documentés, ce qui limite la compréhension des rôles que peuvent jouer ces outils de communication dans la conduite de changement en milieu rural, et en particulier dans les exploitations agricoles. Par exemple, très peu d'initiatives s'intéressent à la manière d'intégrer l'éducation pour les adultes ou de susciter l'expérimentation ou l'exploration chez les agriculteurs.

Ainsi, un nouveau champ de recherche-développement émerge actuellement sur les technologies de l'information et de la communication pour le développement (ICT4D<sup>18</sup>), dont les résultats sont encore peu vulgarisés mais qui va sans doute permettre de renouveler les pratiques de communication et de dépasser les écueils constatés. Certaines expériences font actuellement référence, comme celle de *Digital Green*<sup>19</sup> qui a débuté en Inde et s'est étendu dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne, sur laquelle nous nous appuyons ici pour faire des recommandations d'amélioration de la démarche choisie par l'UGCPA/BM.

### 4.1 Des expériences contrastées à travers le monde

S'il est admis par plusieurs auteurs que la vidéo représente un puissant outil de facilitation des apprentissages en milieu paysan et auprès des fournisseurs de services agricoles (Van Mele et al., 2010), la façon dont elle contribue à ces apprentissages reste rarement explicitée. La répliation ou l'amélioration d'un outil vidéo développé dans un contexte précis est donc peu aisée.

La multiplication des expérimentations des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les projets de développement agricole par différents acteurs (ONG, bureaux de conseil, programmes de développement, etc.) a amené à une certaine diversification de leurs usages. Dans un travail de capitalisation de ces expériences, Lie et Mandler (2009) proposent une typologie des usages de la vidéo fondée sur les finalités de l'action : sensibilisation et plaidoyer ; faire participer les acteurs du terrain à la mise en œuvre d'activités de développement ; renforcement de capacité ; collecte de données. Les usages de la vidéo répertoriés sont relativement divers et semblent finalement peu spécifiques. Cela reflète le fait que bien souvent les professionnels du développement prêtent beaucoup plus de fonctions aux outils de communication qu'ils n'en ont réellement. Par ailleurs, ces outils répondent à des objectifs de développement difficilement comparables : parfois il s'agit de transformer des individus (sensibiliser, changer le comportement, renforcer les capacités), parfois il s'agit d'un moyen, au sein d'une démarche plus globale, dont la finalité n'est pas nécessairement de créer un changement ou de développer (collecter des données pour documenter un événement, faire participer des acteurs pour réaliser un projet).

---

<sup>18</sup> <http://www.ict4dc.org/>

<sup>19</sup> Initialement conçu comme un projet de la Green Foundation et de Microsoft Research India, Digital Green est maintenant une organisation indépendante qui vise à faciliter l'échange de savoirs traditionnels agricoles dans les PED. Des petites vidéos sont tournées dans les champs afin d'enregistrer des bonnes pratiques agricoles locales. Puis les vidéos sont gravées sur des DVD et distribuées aux villages de la région où le tournage a été réalisé. Chaque semaine, les agriculteurs se réunissent et discutent, avec l'aide d'un médiateur, sur les différentes techniques présentées. Les messages semblent passer plus facilement d'agriculteurs à agriculteurs.  
<http://www.digitalgreen.org>

Colin et Petit (2008) proposent une typologie plus fine des usages de la vidéo davantage fondée sur des processus socio-cognitifs en lien avec des étapes d'apprentissage chez les adultes : échanger des expériences, former par l'acquisition de connaissances techniques spécialisées, faciliter le travail réflexif, faciliter la médiation, mettre en alerte pour déclencher un nouveau comportement.

Cette typologie nous semble plus pertinente car elle est plus proche des impacts réels probables des outils de communication. Mais les auteurs ne vont pas plus loin dans la caractérisation des effets d'apprentissages et des changements permis par la vidéo.

Les études actuelles s'en tiennent à formuler des recommandations techniques et organisationnelles pour la conception de telles vidéos. Les auteurs soulignent la nécessité d'une part, de ne pas les considérer comme une fin en soi et, d'autre part, de ne pas les isoler du contexte de conception. C'est leur insertion dans des démarches globales d'accompagnement des changements qui permettra un impact. Ils montrent également comment, des messages peuvent être mal interprétés ou compris lorsque le public ne connaît pas les présupposés qui ont présidé la réalisation des messages, ou que les objectifs ne sont pas clairement explicités. Ils insistent sur les précautions à prendre pour l'usage des outils de communication, par exemple en produisant des livrets d'accompagnement qui précisent le contexte de réalisation, les pistes de débats, les comparaisons possibles avec d'autres situations. Ces mesures faciliteront le positionnement critique du public cible vis-à-vis des messages véhiculés.

## **4.2 Les leçons de l'expérience-pilote avec l'UGCPA/BM**

L'expérience menée avec l'UGCPA/BM est une expérience-pilote à deux titres. Tout d'abord, parce que l'enjeu est de concevoir un outil de communication que puisse s'approprier et utiliser une OP pour mettre en œuvre sa politique agro-environnementale ; c'est-à-dire pour faire connaître sa vision et ses actions ainsi que pour susciter l'adhésion et le changement chez ses membres. Ensuite parce que nous avons tenté de documenter le processus de conception de la démarche de communication sur la PAE et d'en évaluer les effets afin d'en tirer des enseignements sur la façon dont une vidéo peut être intégrée dans une démarche de conduite de changements dans les exploitations agricoles.

### **Deux objectifs, deux stratégies et des outils de communication différenciés**

Si le principal objectif de l'UGCPA/BM était de « conscientiser ses membres sur la nécessité d'adopter des pratiques plus écologiques », il n'en restait pas moins que la façon de faire, ou même ce que signifie « conscientiser ses membres », objectif régulièrement affiché par nombre d'OP, restait entièrement à préciser : Quels messages véhiculer ? Comment ? Quels sont les supports médiatiques les plus adéquats ? Et comment vont-ils changer les comportements ?

Les deux objectifs affichés (informer sur la PAE et faire vivre les cadres de communication) auraient sans doute nécessité des stratégies de communication différentes. La radio est un outil plus efficace pour diffuser largement des informations alors que la vidéo est beaucoup plus limitée d'un point de vue quantitatif (elle est aussi plus coûteuse). L'intérêt de la radio est aussi de pouvoir mobiliser régulièrement sur le moyen terme cet outil pour faire évoluer les messages en fonction des retours des membres. Il est sûrement plus facile en termes de lourdeur de dispositif d'avoir une démarche itérative avec des émissions radio successives plutôt que des vidéos (la réalisation demande des moyens logistiques, financiers et humains beaucoup plus lourds que la radio).

### **Un contexte de communication pas suffisamment appréhendé**

Il aurait été intéressant de faire un bilan des usages et des pratiques de communication interne à l'UGCPA/BM pour en évaluer les forces, les faiblesses, en particulier en termes d'effets et d'impact des activités menées les « médiateurs » (comme les animateurs) impliqués dans la transmission d'informations, de connaissance et la collecte d'informations.

## Des activités de renforcement de capacités des dirigeants et techniciens à prévoir

Les OP peuvent contribuer de multiples façons à l'accompagnement des changements dans les exploitations agricoles. Mais pour mener à bien ses actions, l'OP doit disposer de certaines compétences clés : avoir une vision et organiser le changement, s'organiser en interne pour mener ces activités de façon efficace, savoir communiquer en interne, avec ses membres et avec ses partenaires. C'est l'appui à ces apprentissages organisationnels qui constitue aujourd'hui un enjeu majeur, dans la mesure où il y a un présupposé fort sur les capacités des OP à contribuer significativement à la transition agro-écologique à grande échelle. Les partenaires techniques et financiers ont essentiellement développé leurs appuis autour d'objets techniques sur les enjeux d'intensification agro-écologique (mise au point de nouvelles techniques, diffusion de pratiques testées par ailleurs, fourniture d'équipements, etc.). Désormais, il y a un véritable enjeu pour que les partenaires changent leurs modalités d'intervention en se positionnant davantage dans l'accompagnement par le renforcement de capacités des dirigeants et techniciens de l'OP.

Au niveau des dirigeants et techniciens de l'UGCPA/BM, c'est la démarche même de conception de la stratégie de communication qui a induit des effets d'apprentissage. D'une part, grâce à la réflexion plus approfondie sur le contenu, la signification et l'opérationnalisation des différents thèmes de la PAE. D'autre part, en raison du partage collectif, interne à l'union, des visions des uns et des autres des problèmes agro-environnementaux et du rôle des producteurs. Les responsables ont été amenés à se poser plusieurs questions pour définir la stratégie de communication : quels messages, dans quels objectifs, pour quels résultats possibles. Des leçons ont pu en être tirées, contribuant ainsi à renforcer la capacité de l'organisation à définir ses projets et élaborer des plans d'action.

Les différents ateliers de conception de la PAE et de la démarche de communication ont montré des lacunes dans les compétences des élus et techniciens de l'OP, principalement dans leurs capacités à appréhender les mécanismes sous-jacents aux changements agro-écologiques et à les piloter. Des ateliers de formation dédiés aux questions suivantes seraient utiles pour faciliter la conception de leur stratégie d'appui-conseil aux membres en général et le choix de la stratégie de communication en particulier :

- comprendre les motivations au changement des producteurs : quels facteurs déclenchent l'adoption de pratiques plus écologiques ?
- appréhender les processus agro-écologiques qui sous-tendent les changements environnementaux ;
- préciser la signification des différents termes utilisés dans les documents de projet (agriculture de conservation, couverture du sol, énergie renouvelable, etc.) afin d'avoir un langage commun au sein de l'OP et avec les partenaires ;
- identifier les différentes façons d'inciter ou d'accompagner les changements dans les exploitations agricoles, pour in fine choisir une stratégie dont elle aura les moyens de sa mise en œuvre.

Le premier point requiert à la fois une évolution des points de vue des dirigeants de l'OP, et la production de nouvelles connaissances sur la façon dont l'innovation ou le changement se produisent et peuvent être facilités chez les différents types de producteurs. L'enjeu est de dépasser les considérations classiques selon lesquelles les producteurs sont passifs et peu enclins au changement, vision pourtant portée par certains élus de l'UGCPA/BM qui considèrent que les producteurs sont majoritairement « *résignés face aux problèmes qu'ils rencontrent ou peu efficaces au regard des moyens dont ils disposent, et donc peu aptes à conduire des changements* ». La formation et la « sensibilisation » sont les principales stratégies d'appui mises en œuvre. D'après les dirigeants, elles restent utiles pour nombre de producteurs. Cependant, elles ne permettent pas de créer des changements de masse, si l'on regarde les impacts des multiples projets de formation qui ont eu lieu à l'UGCPA/BM depuis une dizaine d'années.

La compréhension partagée au sein de l'OP des problèmes environnementaux liés à l'agriculture apparaît comme un enjeu important pour pouvoir construire une stratégie d'action cohérente. Les diagnostics sont divers, au sein des élus et techniciens, ce qui n'a pas facilité l'identification des messages à transmettre aux producteurs.

Le troisième point requiert de s'interroger sur les différentes catégories de producteurs, les critères à utiliser pour mieux cibler les actions d'appui. Les élus admettent que certains « *s'adaptent plus vite que d'autres* » ou « *comprennent plus rapidement* ». Par ailleurs, comme l'a montré l'évaluation des effets d'apprentissage, tous les producteurs ne rencontrent pas les mêmes problèmes, n'ont pas le même vécu, ni les mêmes besoins de formation.

### 4.3 Recommandations sur l'utilisation des outils de communication

Afin de penser les usages possibles des outils de communication pour répondre aux attentes des OP qui souhaitent faciliter l'intensification écologique, il est nécessaire de ne pas seulement penser à la finalité de l'outil (sensibiliser, informer, coordonner, etc.), mais à la démarche d'ensemble au sein de laquelle il s'insère : à quelle étape il intervient, dans quel dispositif, quels changements sont attendus – notamment en matière d'apprentissage et de renforcement de capacités.

Le livret de la politique environnementale de l'UGCPA/BM consistant en une liste de « bonnes pratiques » agricoles, pré-identifiées comme étant adaptées au contexte local, n'a rien d'original au regard des recommandations techniques qui dominent actuellement ; si ce n'est qu'elles résultent d'un processus d'analyse et de décision interne à l'OP. La façon de faire adopter ces pratiques aux membres et de mobiliser les appuis nécessaires est en fait l'enjeu principal.

En raisonnant dans une perspective de gestion des changements vers l'intensification écologique, la démarche de communication de l'UGCPA/BM autour de sa politique agro-environnementale apparaît comme la première étape de conception d'un dispositif d'accompagnement des agriculteurs. Le programme politique ne serait pas à considérer comme une référence à atteindre immédiatement mais constitue plutôt un signe d'engagement et un support pour une élaboration progressive des actions à mettre en œuvre au fur et à mesure que l'organisation et ses membres vont progresser dans leur identification. Deux voies sont à retenir pour identifier les finalités d'une démarche de communication sur la politique agro-environnementale de l'OP :

- participer à la conduite même du changement en facilitant l'action collective ;
- renforcer les compétences clés de l'OP nécessaires à l'accompagnement du changement vers l'IE.

### 4.3.1 Les outils de communication comme support de l'action collective

L'action collective nécessite des instruments de coordination acceptables par les acteurs. Langages communs et techniques de communication (échanges de données, groupes de travail...) étendent naturellement le champ de la coopération. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent des supports de l'action collective et peuvent permettre aux acteurs de mieux se coordonner (cf Tableau 1Tableau 16). Ces supports instrumentaux leur demandent tout de même de s'accorder tant sur les connaissances qu'ils détiennent que sur la finalité de leurs actions (Hatchuel, 1996).

**Tableau 16 : Usages des outils de communication dans les organisations comme support de l'action collective**

Domaines de gestion de l'OP	Usages de la communication	Bénéficiaires
<b>Coordination interne pour :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en œuvre des activités ;</li> <li>• renforcer leur capacité de négociation avec des acteurs politiques, économiques, des bailleurs.</li> </ul>	Communication horizontale au sein des réseaux et des parties prenantes de l'action pour échanger des informations : <ul style="list-style-type: none"> <li>• renforcement des compétences individuelles ;</li> <li>• apprentissages organisationnels : construire une identité, impliquer les membres ;</li> <li>• coordination des activités.</li> </ul>	Membres du bureau, techniciens et élus
<b>Construire des relations avec l'extérieur pour offrir des services adaptés à leurs membres</b>	Communication verticale (du local au national) avec intention de persuader l'audience de changer son comportement ou ses actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• sensibilisation, plaidoyer.</li> </ul>	Preneurs de décision
<b>Planifier et concevoir des activités et services</b>	Plateformes de communication pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• accompagner l'action et la coordination des activités ;</li> <li>• provoquer la participation des acteurs du terrain à la mise en œuvre d'activités de développement.</li> </ul>	Membres
<b>Produire et gérer des biens communs</b>	Gestion des informations et connaissances <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reportage et collecte de données pour suivre et évaluer les activités et projets ;</li> <li>• Diffuser des informations, des cahiers des charges, des normes de production.</li> </ul>	Membres Interprofessions

### 4.3.2 Les outils de communication pour conduire le changement au sein de l'organisation

On peut distinguer cinq étapes pour conduire un changement : obtenir l'adhésion, problématiser, construire les objets « actionnables », mettre en œuvre les activités, évaluer et réorienter. A chacune de ces étapes correspond une stratégie d'action qui peut s'appuyer sur l'usage d'outils de communication (cf Tableau 17).

Tableau 17 : Usages de la communication dans la conduite du changement

Etapes de conduite du changement	Stratégie	Usages possibles de la communication
<b>1. Obtenir l'adhésion</b>	Sensibilisation	Diffusion d'information (communication horizontale)
<b>2. Problématiser</b>	Traduction	Confrontation de points de vue, construction d'objets intermédiaires, espaces d'échange avec l'ensemble des porteurs d'enjeux
<b>3. Construire les « objets actionnables »</b>	Participation	Espaces et supports d'échange avec les porteurs de projet (des activités, des services)
<b>4. Mettre en œuvre les services et activités</b>	Action	Faciliter la coordination
<b>5. Evaluer et réorienter (itération)</b>	Gestion adaptative	Gérer les informations et les connaissances produites au fur et à mesure

*Obtenir l'adhésion* : il s'agit d'obtenir l'adhésion de l'ensemble des membres de l'OP aux objectifs visés (adoption de pratiques agricoles plus durables). Cela peut passer par de la sensibilisation. Par exemple, la diffusion d'information sur les effets négatifs des pratiques de l'agriculture conventionnelle.

*Problématiser* : il s'agit d'identifier les questions que posent l'adoption de pratiques dites « plus écologiques » et les problèmes traitables par l'OP.

Cette étape est cruciale et doit aboutir à une vision partagée des problèmes à résoudre. Il est plus essentiel pour l'OP de parvenir à une appropriation collective d'une vision des enjeux – pour coordonner par la suite les actions au sein de l'organisation – que de mettre en place directement des cahiers des charges avec les normes techniques qui semblent les plus souhaitables, a priori.

À cette étape, la démarche communication peut aider à la « traduction » des points de vue des différents porteurs d'enjeux au sein de l'OP et faire ainsi émerger les controverses et compromis sur lesquels va s'appuyer la justification de l'action.

*Construire les objets « actionnables »* : il s'agit d'identifier concrètement les objets (pratiques agricoles, fourniture d'intrants...) sur lesquels l'OP peut et veut agir, et qui pourront ensuite faire l'objet d'une communication. Pour cette phase, la communication peut aider à la réflexion collective et à la décision par l'échange d'informations et de connaissances.

*Mise en œuvre des services et activités* : il s'agit de réaliser les actions pour accompagner le changement dans les EAF (services de conseil, médiation des savoirs locaux...). La communication peut être utilisée pour coordonner les activités sur le terrain ou pour faire des formations techniques.

*Evaluer et réorienter* : il s'agit d'évaluer, au fur et à mesure, les actions entreprises et les résultats obtenus pour réorienter les activités en fonction de nouveaux problèmes ou de nouvelles demandes des producteurs. Les outils de communication peuvent être utilisés pour gérer les informations et connaissances dans ce processus.

Les trois premières étapes peuvent être assimilées au processus « d'appropriation » de la démarche par les responsables de l'organisation. Pour les OP et leurs partenaires, ces étapes peuvent constituer des repères utiles pour mener à bien le changement au sein des exploitations agricoles des membres.

## Conclusion

Si l'intensification écologique de la production agricole dans les savanes cotonnières est incontournable dans les prochaines années, l'expérience de l'UGCPA/BM montre bien que le processus est long pour engager le changement dans les exploitations agricoles. Le champ de préoccupation est large mais faiblement structuré pour le passage à l'action. Les organisations de producteurs peuvent contribuer de multiples façons à l'accompagnement de ces transformations. Mais pour mener à bien ses actions, l'OP doit disposer de certaines compétences clés : avoir une vision et organiser le changement, s'organiser en interne pour mener ces activités de façon efficace, savoir communiquer en interne, avec ses membres et avec ses partenaires. C'est l'appui à ces apprentissages organisationnels qui constitue aujourd'hui un enjeu majeur. Historiquement, les partenaires des OP ont essentiellement développé leurs appuis autour d'objets techniques sur les enjeux d'intensification agro-écologique (mise au point de nouvelles techniques, diffusion de pratiques testées par ailleurs, fourniture d'équipements, etc.). Désormais, il y a un véritable enjeu pour que les partenaires des organisations de producteurs changent leurs modalités d'intervention en se positionnant davantage dans l'accompagnement par le renforcement de capacités des dirigeants et des techniciens.

L'initiative de l'UGCPA/BM et ses partenaires montre bien que, dans une certaine mesure, les outils de communication peuvent contribuer à l'intensification écologique et qu'il est nécessaire de ne pas seulement penser à la finalité de l'outil mais à la démarche d'ensemble au sein de laquelle il s'insère. Pour l'UGCPA/BM, la démarche de communication sur sa politique agro-environnementale apparaît comme la première étape de conception d'un dispositif d'accompagnement des agriculteurs vers l'intensification écologique. Le programme politique n'est pas à considérer comme une référence à atteindre immédiatement mais constitue plutôt un signe d'engagement et un support pour une élaboration progressive des actions à mettre en œuvre au fur et à mesure que l'organisation et ses membres vont progresser dans leur identification.

Mais les OP ne peuvent pas tout. Le changement d'échelle nécessite une action coordonnée à l'échelle du territoire, au sein duquel elles peuvent constituer des maillons, plus ou moins moteurs, d'une action collective concertée visant à limiter les impacts négatifs de l'agriculture. Enfin, l'intensification écologique requiert bien sûr des mesures de politique publique en matière notamment de sécurisation foncière, de recherche-développement et de soutien aux agriculteurs qui prennent des risques en s'engageant dans l'intensification écologique de leur système de production, via par exemple un appui au crédit et à des assurances contre les aléas climatiques.

## Bibliographie

- Alpha, A., C. Castellanet, 2007. *Défendre les agricultures familiales : lesquelles, pourquoi ?*, Résultats des travaux et du séminaire organisé par la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination Sud, 11 décembre, 2007. Coordination Sud, Études et analyses, Paris. 86 p.
- Altieri M.A., 2002. Agroecology: the science of natural resource management for poor farmers in marginal environments, *Agr. Ecosyst. Environ.* 93, 1–24.
- Bainville S., Dufumier M., 2007. Transformations de l’agriculture et reconfiguration des terroirs au Sud-Mali : une “pression démographique” à relativiser. *Belgeo* [En ligne], 4 | 2007
- Bainville S., 2010. Zone cotonnière du Burkina Faso : les gagnants et les perdants d'une révolution agricole. Synthèse.
- Blein R., Coronel C., 2013. Les organisations de producteurs en Afrique de l’ouest et du centre : attentes fortes, dures réalités. *Rapport FARM*, 74 p.
- Cazeneuve P., 2010. Etat, perspectives et enjeux du marché des engrais. *GCL Développement durable*, 27 p
- Dugué P., 2009. Etude d’évaluation environnementale et du développement de systèmes de production durables dans le cadre de projet de soutien à la production vivrière au Mali et au Burkina Faso. *Rapport d’étude, FARM, CIRAD*, 94 p.
- Dugué P., Autray P., Blanchard M., Djamen P., Dongmo A., Girard P., Olin JP., Ouedrago S., Sissoko F., Vall E. 2012. L’agroécologie pour l’agriculture familiale dans les pays du Sud : impasse ou voie d’avenir ? Le cas des zones de savane cotonnière de l’Afrique de l’Ouest et du Centre. *Communication au Colloque René Dumont, Paris, 15 et 16 novembre 2012*, 22 p.
- FAO, 2011. Produire plus avec moins : Guide à l’intention des décideurs sur l’intensification durable de l’agriculture paysanne. Rome, Italie, *FAO* 112 p.
- Fares M., Magrini M-B., Triboulet P., 2012. Transition agroécologique, innovation et effets de verrouillage : le rôle de la structure organisationnelle des filières. Le cas de la filière blé dur française. *Cah Agric* 21 : 34-45. doi : 10.1684/agr.2012.0539
- Hatchuel A., 1996. Théories et modèles de la conception, *Cours d’ingénierie de la conception*. Paris: Ecole des Mines.
- Griffon M., 2009. Pour des agricultures écologiquement intensives: des territoires à haute valeur environnementale et de nouvelles politiques agricoles. *Côtes d’armor*, France, Éditions de l’Aube et Conseil général, 110 p.
- Lie R., Mandler A., 2009. La vidéo dans le développement. *Filmer pour le changement rural*. Information Press, Oxford, Royaume-Uni, 60 p.
- Lucas V., Gasselin P., Thomas F., Vaquié P-F., 2014. Coopération agricole de production : quand l’activité agricole se distribue entre exploitation et action collective de proximité, in *L’agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre, INRA-SAD* 2014
- Panel de Montpellier, 2013. Sustainable Intensification: A New Paradigm for African Agriculture, London, 36 p.

Petit V., Colin L., 2009. La Vidéo Participative : essai de cadrage du concept ,*Sociologies* [En ligne], Expériences de recherche, mis en ligne le 02 juin 2009, consulté le 07 décembre 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/2924>

Rigourd C., Guilavogui K., Diallo P., 2008. Evaluation des dispositifs d'appuis aux organisations de producteurs en Guinée. Rapport final. Paris, IRAM

Renaudin C., Pelc H., Opois J., 2012. Cotonnier génétiquement modifié : l'expérience d'une campagne agricole au Burkina Faso. Cahiers Agricultures, Volume 21, numéro 6, Novembre-décembre 2012, 387-394 p.

Rondot P., Collion M-H., 2001. Agricultural Producer Organizations: Their Contribution to Rural Capacity Building and Poverty Reduction—Report of a Workshop, Washington, D.C., June 28–30, 1999. RDV, World Bank, Washington

Toillier A., 2011. Les PSE : des outils incitatifs pour favoriser l'intensification écologique ? Enjeux pour la recherche en Afrique de l'Ouest. Séminaire du DP ASAP, CIRAD INERA CIRDES, 15-17 Novembre 2011, Bobo Dioulasso. 17 p.

Toillier A., Gadet O., 2013. Capacities assessment of farmers' organizations to provide advisory services: case study of cotton producers' organization in Burkina Faso. Rapport d'étude pour le MEAS, Michigan State University, CIRAD, 22p.

Toillier, A., 2011. Les PSE : des outils incitatifs pour favoriser l'intensification écologique ? Enjeux pour la recherche en Afrique de l'Ouest. Dans : Actes du séminaire ASAP " *Partenariat, modélisation, expérimentations : quelles leçons pour la conception de l'innovation et l'intensification écologique ? Bobo Dioulasso, Burkina Faso, 15 - 17 novembre 2011*. [S.l.] : [s.n.], CDROM., 20 p.

Toillier A., Gadet O., 2015. How to develop capacities of farmers' organizations ? Endogeneous advisory services as support for organizational learning. *Journal of management studies*, soumis

UGCPA/BM, 2011. Politique agro-environnementale. 8 p.

Union Européenne, 2013. Proposal for a research partnership between Europe and Africa on agricultural intensification pathways. Concept Note. 6p Wennink BS, Nederlof S & Heemskerk W (eds). 2007. *Access of the poor to agricultural services: the role of farmers' organizations in social inclusion*. Bulletin 376. Amsterdam: KIT Publishers

Vall E., Dugué P., Blanchard M., 2006. Le tissage des relations agriculture-élevage au fil du coton. Cahiers Agricultures vol. 15, n° 1, janvier-février 2006

Van Mele, P., A. K. M. Zakaria, Hosne-Ara-Begum, Harun-Ar-Rashid, Magor N. P. 2007. 'Videos that strengthen rural women's capability to innovate', *Communication for Development and Social Change* 1 (3): 273–93.

Van Mele P., Wanvoeke J., Zossou E., 2010. Enhancing rural learning, linkages, and institutions: the rice videos in Africa. *Development in Practice*, Volume 20, Number 3, May 2010 : 414-421 pp.

Wenninck B., Heemskrek W., 2006. Farmers organizations and agricultural innovation Case studies from Benin, Rwanda and Tanzania, Royal Tropical Institute – Amsterdam, KIT Development, Policy and Pratices

Wollni M., Lee D., Thies J., 2010, Conservation agriculture, organic marketing, and collective action in the Honduran hillsides, *Agricultural Economics* vol 41 issue 3-4, 377-384 pp.

# Annexes

## Annexe 1 : Scénario initial du film sur la politique agro-environnementale de l'UGCPA/BM

Langue de la vidéo : dioula sous titré en français.

### Séquence du film : 1. Introduction

#### *A faire*

- Travail du texte de la voix off
- Enregistrement du commentaire voix off

#### *Résultats attendus*

- La situation géographique de l'UGCPA est connue
- Les conditions climatiques sont présentées
- Les principales productions agricoles de la région sont connues et le rôle de l'élevage est souligné
- Les problèmes auxquels font face les producteurs sont connus : baisse des rendements, raréfaction de la biomasse pour apporter de la fumure, malnutrition, revenus aléatoires, etc.
- L'UGCPA est présentée succinctement

#### *Conducteur*

#### **Eléments à faire ressortir par la voix off, le texte sera travaillé avant l'enregistrement**

##### **Géographie :**

Dédougou, siège de l'UGCPA, capitale régionale de la Boucle du Mouhoun dans l'Ouest du Burkina Faso.

Une zone d'action de l'UGCPA qui va de Tansila à l'Ouest à Nouna au Nord, Bondokuy au Sud et Safané à l'Est.

##### **Climat :**

- Diversité des précipitations : il pleut 600 mm à Nouna et 800 à Boundokuy
- Une saison des pluies de juin à octobre
- Aléas climatiques sont de plus en plus fréquents.
- Comme dans beaucoup de régions d'Afrique de l'Ouest, les changements climatiques auront un impact à moyen terme sur la production agricole

##### **Structures des exploitations agricoles**

- Des exploitations très majoritairement familiales
- La culture manuelle (à la daba seulement) est minoritaire dans cette région.
- La culture attelée est très développée, il y a même quelques tracteurs

##### **Productions agricoles et élevage :**

- La BdM est aussi une des plus anciennes zones cotonnières du Burkina Faso qui produit XXX % de la production nationale.
- Une forte production de céréales (56 % des surfaces cultivées), une place réduite des légumineuses dans l'assolement (8 %), un début de diversification (23 % de sésame, 5 % autres cultures)
- Elevage bovin limité (645.000 têtes) devant un élevage de petits ruminants conséquent (1.000.413 têtes) et 4 millions de volailles (ENECIL, 2003)

##### **Démographie, occupation des terres et fertilité des sols :**

- L'emprise agricole élevée (>25 % des terroirs mis en culture), la densité de population en augmentation (34 à 43 hab/km<sup>2</sup> entre 1996 et 2006 ; INSD) et la forte pression pastorale compromettent le renouvellement de la fertilité des sols.
- L'augmentation de la production est essentiellement due à l'augmentation des surfaces cultivées plus que des rendements. Le renouvellement de la fertilité des sols qui était assuré par la jachère est de plus en plus compromis. La durée de la jachère a baissé fortement voire à disparu ce qui ne permet aux sols de reconstituer leur niveau de fertilité. Les agriculteurs doivent trouver d'autres manières d'assurer la fertilité de leurs sols : les engrais minéraux (mais seuls ils ne sont pas suffisants et contribuent à l'acidification des sols), la fumure organique (mais seule 7 % de la surface cultivée en reçoit), le maintien des arbres dans les parcelles, la culture de légumineuses, etc.
- Pression accrue sur les ressources naturelles : sol, eau, biodiversité

#### **Présentation succincte de l'UGCPA :**

- Naissance en 1993
- 2000 producteurs et productrices
- Commercialisation de plus de 2000 t de maïs, sorgho, mil et niébé et 100 tonnes de bissap biologiques
- Développement de services d'approvisionnement en engrais minéral, semences certifiées et service d'appui-conseil (CEF)

#### *A faire*

Interview d'un responsable de l'UGCPA décrivant comment la PAE a été élaborée par l'UGCPA

#### *Résultats attendus*

- La position de l'UGCPA en matière de politique agro-environnementale est connue et filmée
- La manière dont la PAE a été élaborée par l'UGCPA est décrite et filmée
- L'UGCPA est présentée comme une première réponse aux problèmes que rencontrent les producteurs

#### *Conducteur*

- Comment est née l'idée d'élaborer une PAE ?
- Quelles ont été les principales motivations de l'UGCPA pour élaborer la PAE ?
- Comment l'UGCPA a élaboré sa propre politique agro-environnementale : avec qui ? sur quels diagnostics ?

### **Séquence du film : 2. Diversité des perceptions et diagnostics des producteurs au niveau des exploitations ET des territoires**

#### *A faire*

Interviews individuelles de producteurs et productrices dans les différentes zones de l'UGCPA

#### *Résultats attendus*

- Les problèmes que rencontrent les producteurs au niveau de leur exploitation ET de leur territoire sont connus
- Les problèmes et les causes liés aux enjeux sont connus et filmés
- Les solutions localement utilisées sont connues et filmées

#### *Conducteur*

- Quels sont les problèmes écologiques que les producteurs rencontrent au sein de leur exploitation agricole ? Quel est le problème prioritaire selon eux ?
- Comment peuvent-ils le caractériser ? Qu'est-ce qu'ils observent ?

- Quelles en sont les causes selon eux et quelles sont les solutions ont-ils identifiées des solutions pour y remédier seul ?
- Est-ce qu'il y a des problèmes environnementaux qui ont un impact au-delà de leur exploitation et qui posent des problèmes au sein du village ou de la commune ? Lesquels ?
- Est-ce qu'il y a des problèmes auxquels ils font face mais auxquels ils ne peuvent remédier seuls ? Lesquels ? Comment essaient-ils alors de les résoudre ?

### 3. Confrontation des points de vue et mise en débat des incertitudes

#### *A faire*

Séances de discussions de groupe filmées dans les villages repérés

#### *Résultats attendus*

- Les différentes perceptions des enjeux agroenvironnementaux selon les zones sont connues
- Les solutions pour résoudre des problèmes identifiés sont mises en discussion et on voit qu'elles peuvent faire intervenir des niveaux très différents : exploitation, village, région

#### *Conducteur*

Les discussions filmées entre producteurs doivent montrer :

- que les producteurs ne sont pas toujours d'accord entre eux sur les causes des problèmes agro-environnementaux
- que les solutions ne sont pas les mêmes d'un producteur à l'autre (selon leurs moyens) ou d'un village à l'autre (contexte agro-écologique différent)
- qu'il y a besoin de concertation entre les différents acteurs du territoire pour gérer certaines ressources mais que les solutions individuelles et collectives pour résoudre un problème ne sont pas toujours compatibles (« la tragédie des communs »).
- le niveau de participation des producteurs et de leur OP à la gestion collective des ressources naturelles au niveau de leur territoire : oui/non ? comment ? avec qui ? rôle de l'UGCPA ?

### 4. Rôles et actions des structures étatiques et collectivités locales qui accompagnent le développement de l'agriculture dans la Boucle du Mouhoun

#### *A faire*

- Interviews de personnes des services agricoles et services de l'environnement de la Boucle du Mouhoun
- Interviews de CVD ou autre collectivité locale

#### *Résultats attendus*

- L'objectif est de montrer la plus ou moins forte implication de différentes institutions interviewées dans la résolution des problèmes des producteurs au niveau de leur exploitation et leur territoire
- Les visions, rôles et actions des services de l'Etat sont connues et mises en lien avec les problèmes et solutions identifiés et priorisés par les agriculteurs
- Les visions, rôles et actions des collectivités locale (CVD) sont connues et mises en lien avec les problèmes et solutions identifiés et priorisés par les agriculteurs

#### *Conducteur*

- Quels sont les problèmes agro-environnementaux identifiés comme prioritaires par votre institution ?
- Quelles sont les solutions promues par votre institution ?

- Quel est le message que vous souhaiteriez délivrer aux producteurs pour qu'ils améliorent leurs pratiques ?
- Comment les agriculteurs de la région et leurs organisations (OP) sont associés à la concertation sur la gestion des ressources naturelles et la résolution des problèmes identifiés ?
- Selon eux, quel rôle joue ou pourrait jouer les OP pour la résolution des problèmes agro-environnementaux et une meilleure gestion des ressources naturelles dans la région de la Boucle du Mouhoun ?

## 5. La parole aux experts

### *A faire*

Interview d'un expert agronome africain

### *Résultats attendus*

- Les causes et solutions des problèmes agroenvironnementaux dans la boucle du Mouhoun sont nuancées par rapport aux dires des producteurs et des structures d'accompagnement
- Les enjeux agro-environnementaux sont remis dans un contexte plus global : d'autres régions africaines pas si lointaines sont confrontées à des enjeux similaires, impact global à venir du changement climatique

### *Conducteur*

Un expert africain international connaissant bien la Boucle du Mouhoun

- En s'appuyant sur ce qui aura déjà été dit par les producteurs et les services de l'Etat, il doit revenir sur les principaux problèmes agro-environnementaux rencontrés par les producteurs pour montrer que la recherche a encore des incertitudes sur les problèmes évoqués. Qu'il existe des solutions, mais qu'elles ne viendront pas seulement de la recherche et mettre en exergue l'importance des savoirs paysans.
- L'expert devra aussi faire des parallèles avec les enjeux agro-environnementaux d'autres régions du pays et de la sous-région. L'idée est de replacer les problèmes que les agriculteurs rencontrent au niveau de leur exploitation, territoire, dans un contexte beaucoup plus global. Demander à l'expert de citer des exemples de régions où les producteurs rencontrent les mêmes problèmes que ceux de la Boucle du Mouhoun par exemple.

**Annexe 2 : échantillonnage des exploitations agricoles enquêtées**

**Tableau 18 : Composition de l'échantillon enquêté**

Catégorie	Période	Village	Taille échantillon	Total, dont :	Type 1	Type 2	Type 3
<b>Producteurs</b>	Pré-projection	Boron	20	40	8	13	19
		Sanaba	20				
	Post-projection	Boron	10	23	4	9	10
		Sanaba	13				
<b>Elus</b>	Post-projection	Dédougou	2	5			
<b>Techniciens</b>	Post-projection	Dédougou	3				

## Retrouvez les diverses collections de la fondation FARM

**Notes** : cette collection fait le point, de manière synthétique, sur des sujets d'actualité ou des thèmes de recherche, pour nourrir la réflexion et susciter le débat. Les Notes sont publiées par les membres de l'équipe de la fondation.

**Etudes** : cette collection regroupe des analyses approfondies sur une thématique de la fondation FARM. Réalisées par un chef de projet de FARM et/ou par un auteur extérieur, sous la houlette de FARM, ces études sont supervisées par un comité de pilotage composé d'experts du monde agricole et rural.

**Documents de travail** : cette collection communique les résultats des recherches effectuées par un chef de projet de FARM, un étudiant stagiaire ou un expert extérieur sur une thématique de réflexion de FARM. Intermédiaires entre les Notes et les Etudes, les Documents de travail sont élaborés sans comité de pilotage.

**Champs d'acteurs** : cette collection est dédiée aux actions de terrain menées par FARM ou ses partenaires. L'objectif est de formaliser et diffuser les résultats d'expériences portées par différents acteurs du développement agricole et rural. Les Champs d'acteurs sont réalisés par un chef de projet de FARM et/ou un auteur extérieur, sous la supervision de FARM et de ses partenaires.

**Point de vue** : cette collection expose le point de vue d'un expert extérieur à FARM sur un sujet donné. Son opinion n'est pas nécessairement partagée par la fondation, mais est suffisamment argumentée et stimulante pour être mise en débat.

Toutes les publications de la fondation FARM sont disponibles en version électronique sur [www.fondation-farm.org](http://www.fondation-farm.org).

---

La Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde  
est soutenue par





Fondation pour l'agriculture  
et la ruralité dans le monde  
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

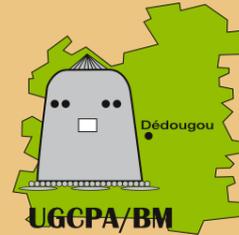
**Fondation pour l'agriculture  
et la ruralité dans le monde**

France

<http://www.fondation-farm.org>

[contact@fondation-farm.org](mailto:contact@fondation-farm.org)

Tél : +33 1 57 72 07 19



**Union des Groupements  
pour la Commercialisation des produits Agricoles  
de la Boucle du Mouhoun**

Burkina Faso

<http://www.ugcpabm.org/>

[ugvbm@fasonet.bf](mailto:ugvbm@fasonet.bf)

Tél : +226 20 52 01 19



**Centre de coopération internationale  
en recherche agronomique  
pour le développement**

France

<http://www.cirad.fr/>

Tél : +33 1 53 70 20 00